

МІНІСТЕРСТВО ОСВІТИ І НАУКИ УКРАЇНИ

КИЇВСЬКИЙ НАЦІОНАЛЬНИЙ ЛІНГВІСТИЧНИЙ УНІВЕРСИТЕТ

Кафедра іспанської та французької філології та перекладу

Кваліфікаційна робота здобувача вищої освіти ступеня «магістр»

на тему: «АНГЛОМОВНІ ЗАПОЗИЧЕННЯ У ФРАНЦУЗЬКІЙ МОВІ
КІНЦЯ ХХ – ПОЧАТКУ ХХІ СТОЛІТТЯ»

Допущено до захисту

« ___ » _____ 2020 року

Студента групи Ммлф 02-19

факультету романської філології та перекладу

освітньо-професійної програми
Сучасні філологічні студії (французька мова і друга іноземна мова): лінгвістика і перекладознавство

за спеціальністю 035 Філологія

Діденко Наталі Василівни

Науковий керівник:

кандидат філологічних наук, доцент

Лисенко Н.Є.

Національна шкала _____

Кількість балів _____

Оцінка ЄКТС _____

Завідувач кафедри

іспанської та французької
філології

_____ Савчук Р.І.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA SCIENCE DE L'UKRAINE

UNIVERSITÉ NATIONALE LINGUISTIQUE DE KYIV

Département de philologie espagnole et française

Mémoire de master en linguistique

sur le sujet : « EMPRUNTS ANGLAIS DANS LA LANGUE FRANÇAISE DE
LA FIN DU XX - DÉBUT DU XXI SIÈCLE »

Admis à soutenir

« _____ » _____ 2020

Par l'étudiante du groupe Mmlf 02-19

de la faculté de philologie romane

du programme de formation professionnelle

Études philologiques contemporaines
(la langue française et la langue seconde):
linguistique et traduction

spécialité 035 Philologie

Didenko Natalia

Chef du département de

philologie espagnole et française

Directeur de recherche:

Lysenko N. Y.

candidate ès lettres, maître de conférences

_____ Savchuk R.I.

Échelle nationale _____

Quantité de points _____

Note ECTS _____

KYIV – 2020

АНОТАЦІЯ

Кваліфікаційна робота магістра присвячена дослідженню англомовних запозичень у французькій мові кінця XX – початку XXI століття. Поява в сучасній французькій мові значної кількості англіцизмів обумовлена тісним зв'язком між двома мовами й культурами та поширенням англійської мови завдяки процесам глобалізації, тому запозичення наразі перебувають у центрі уваги лінгвістів. Проблема зростання кількості лексичних запозичень з англійської мови особливо загострилася у Франції, де із середини минулого століття на державному рівні вживаються заходи щодо захисту рідної мови. Найбільше англіцизмів проникає в мову за посередництва засобів масової інформації.

Мета кваліфікаційної роботи полягає в дослідженні особливостей асиміляції та функціонування англомовних запозичень у французькій мові кінця XX – початку XXI століття.

Матеріалом наукової розвідки слугували статті сучасних французьких журналів і газет: *Le Monde*, *Le Monde diplomatique*, *le Figaro*, *l'Express*, *Paris Match*, *Elle*, *le Parisien*, *Télérama*.

Для досягнення окресленої мети було вирішено ряд завдань: висвітлено теоретичні основи вивчення англіцизмів як зовнішнього способу збагачення французького словникового складу кінця XX - початку XXI століття; виявлено причини запозичення англійської лексики французькою мовою досліджуваного періоду; визначено особливості графічної, фонетичної, морфологічної та семантичної асиміляції англіцизмів у французькій мові; виокремлено тематичні групи та схарактеризовано функції англіцизмів у французькій мові, як-от: функція мовної економії, надання престижу висловлюванню, емоційного впливу на читача та висвітлення соціокультурних особливостей англомовних країн.

Ключові слова: *словниковий склад мови, запозичення, англіцизм, асиміляція, функція, сучасна франкомовна преса, мовна політика.*

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	6
CHAPITRE 1. FONDEMENTS THÉORIQUES DES ÉTUDES DES EMPRUNTS ANGLAIS DANS LA LANGUE FRANÇAISE DE LA FIN DU XX - DÉBUT DU XXI SIÈCLE.....	8
1.1 L'emprunt en tant que voie externe de l'enrichissement du vocabulaire français de la fin du du XX – début du XXI siècle.....	8
1.1.1 La notion de l'emprunt. Types des emprunts.....	10
1.1.2 La notion de l'anglicisme.....	14
1.2 Raisons de l'emprunt des mots anglais en français de la fin du du XX - début du XXI siècle.	19
1.3 Classification des emprunts à la langue anglaise.....	23
1.4 Politique linguistique française de la fin du du XX - début du XXI siècle.....	28
Conclusion du Chapitre 1	32
CHAPITRE 2. PARTICULARITÉ DE L'ASSIMILATION DES EMPRUNTS ANGLAIS DANS LA LANGUE FRANÇAISE DE LA FIN DU XX - DÉBUT DU XXI SIÈCLE.....	34
2.1 Assimilation graphique.....	34
2.2 Assimilation phonétique.....	37
2.3 Assimilation morphologique	40
2.4 Assimilation sémantique.....	43
Conclusion du Chapitre 2.....	46

CHAPITRE 3. FONCTIONNEMENT DES ANGLICISMES DANS LA LANGUE FRANÇAISE DE LA FIN DU XX-DÉBUT DU XXI SIÈCLE.....	48
3.1 Groupes thématiques des emprunts anglais de la fin du du XX - début du XXI siècle.....	48
3.2 Fonctions des anglicismes dans la langue française de la fin du du XX - début du XXI siècle.....	51
3.2.1 La fonction informative.....	52
3.2.2 La fonction socioculturelle	56
3.2.3 La fonction de l'impact émotionnel sur le lecteur.....	58
3.2.4 La fonction de l'économie linguistique.....	61
3.2.5 La fonction de donner du prestige à l'énoncé.....	63
3.3 Les anglicismes qu'il faut éviter dans la langue française contemporaine	66
Conclusion du Chapitre 3.....	70
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	73
BIBLIOGRAPHIE.....	76
DICTIONNAIRES	81
SOURCES D'ILLUSTRATIONS	82

INTRODUCTION

Le phénomène de l'emprunt existe dans toutes les langues. Le nombre d'emprunts lexicaux à la langue anglaise augmente chaque année et ce problème est devenu particulièrement aigu en France où des mesures ont été prises pour protéger la langue maternelle au niveau de l'Etat depuis le milieu du siècle dernier. Jusqu'à présent, les résultats de cette lutte contre l'anglicisme ne sont pas réconfortants.

Pour résister efficacement à l'expansion linguistique, il est nécessaire d'identifier les raisons principales et les moyens de faire passer les emprunts anglais en français, ainsi que de mettre en évidence les principes du fonctionnement et de l'adaptation des lexèmes étrangers dans la langue emprunteuse.

Pour identifier les tendances principales de l'enrichissement de la langue par des éléments étrangers, il faut d'abord caractériser les différents types d'emprunts et déterminer les raisons de ce phénomène.

L'actualité du thème de la présente recherche est conditionnée par un intérêt pertinent des linguistes aux phénomènes du langage et notamment aux moyens et aux voies de l'enrichissements du vocabulaire de la langue comme système.

Le but de ce travail est découvrir les particularités de l'assimilation et du fonctionnement des emprunts anglais dans la langue française de la fin du XX – début du XXI siècle.

La réalisation du but posé prévoit l'accomplissement des **tâches** suivantes :

- mettre en relief la base théorique des études des anglicismes en tant que voie externe de l'enrichissement du vocabulaire français de la fin du du XX – début du XXI siècle;
- dégager des raisons de l'emprunt des mots anglais en français de la période étudiée;
- identifier les particularités de l'assimilation graphique, phonétique, morphologique et sémantique des emprunts anglais en français;
- préciser les groupes thématiques des emprunts anglais en français de la période étudiée;
- découvrir les fonctions des anglicismes dans la langue française de la fin du XX – début du

XXI siècle.

L'objet de la recherche est le vocabulaire français de la fin du XX – début du XXI siècle.

Le sujet de la recherche sont les anglicismes, les particularités de l'assimilation et du fonctionnement des emprunts anglais dans la langue française de la période étudiée.

Les matériaux de la recherche sont les journaux français : Le Monde, Le Monde diplomatique, le Figaro, l'Express, Paris Match, Elle, le Parisien, Télérama.

Les méthodes de la recherche. L'analyse des faits concrets se réalise au moyen de l'approche complexe qui comprend : la méthode d'échantillonnage, la méthode descriptive, l'analyse phonétique, l'analyse morphologique, l'analyse contextuelle, l'analyse stylistique.

Les résultats de la recherche peuvent trouver leur **application pratique** dans le processus pédagogique à l'école supérieure et utilisées dans l'enseignement des matières comme la lexicologie française, la stylistique française et les cours spéciaux de la linguistique.

La structure du travail : l'introduction, les trois chapitres avec les conclusions, la conclusion générale, la bibliographie et les sources d'illustration.

L'approbation. Les résultats de la recherche ont été présentés lors d'une conférence internationale scientifique « Ad orbem per linguas » (Kyiv, juin 2020).

CHAPITRE 1. FONDEMENTS THÉORIQUES DES ÉTUDES DES EMPRUNTS ANGLAIS DANS LA LANGUE FRANÇAISE DE LA FIN DU XX – DÉBUT DU XXI SIÈCLE

1.1 L'emprunt en tant que voie externe de l'enrichissement du vocabulaire français de la fin du XX – début du XXI siècle

L'un des problèmes les plus difficiles et en même temps les plus intéressants de la linguistique moderne est le problème des contacts linguistiques. L'interaction des différents systèmes linguistiques, qui est directement liée à l'histoire et à la culture des peuples, se révèle le plus clairement dans l'étude des éléments linguistiques qui sont devenus communs à deux ou plusieurs langues.

Il n'y a pas de langues dans lesquelles il n'y a pas de mots empruntés, car il n'y a pas de peuples qui, au cours de leur développement historique, n'aient aucun lien avec d'autres peuples. De nouvelles réalités émergent et, par conséquent, de nouvelles unités de langage qui les dénotent. Dans le processus des relations internationales, le vocabulaire des différentes langues est reconstitué. Si les mots empruntés répondent au besoin public d'exprimer un concept, ils font partie de la structure lexicale de la langue du destinataire, s'y assimilent et deviennent sa propriété.

L'accélération du développement social du monde conduit à une augmentation de l'information internationale. Il y a un développement rapide de diverses branches de la science et de la technologie. À cet égard, il y a une augmentation significative du nombre d'emprunts dans les langues nationales, qui sont une étape importante dans l'histoire de la langue, reflétant des événements scientifiques, économiques, historiques et culturels importants dans la vie des peuples [13].

La part des mots empruntés dans le système lexical de chaque langue ne cesse de croître en raison de la formation d'un espace d'information global, de processus sociaux et économiques visant une intégration globale, enrichissant constamment le vocabulaire des langues modernes et influençant leur développement. Ainsi, l'emprunt en tant que sous-

système dynamique du système lexical de la langue destinataire est un « champ d'activité » des universaux linguistiques [14, c. 17].

Une sorte de « champion » parmi les langues du monde, sources d'emprunt, est l'anglais. Son rôle dans la vie moderne, dans le développement des processus d'échange d'informations internationales, ne peut être comparé qu'au rôle du latin au Moyen Âge. L'anglais est une sorte de « latin moderne », car tant d'emprunts des langues du monde n'ont donné aucune langue autre que le latin et peut-être le grec.

Les problèmes d'étude du vocabulaire emprunté, tels que les types et degrés de son assimilation, l'entrée d'un mot étranger dans la structure lexicale d'une langue, le fonctionnement du vocabulaire emprunté dans la langue destinataire sont, selon de nombreux chercheurs, des problèmes « éternels » de linguistique qui attirent les linguistes et présentent un intérêt considérable pour les locuteurs natifs qui ne sont pas directement liés à la linguistique.

Les emprunts étrangers ayant subi des changements phonétiques, ont conduit à l'émergence de termes aux sens nouveaux, comme: *bouledogue*, *choucroute*, *échalote*, *paquebot*, *redingote*, *contrée*. Il faut noter que l'emprunt direct d'un mot étranger en français est un phénomène rare, car le plus souvent des termes étrangers apparaissent en français non seulement en raison d'emprunts à l'arabe, au portugais, à l'espagnol, à l'italien, au néerlandais, à l'anglais. Habituellement, ces termes étaient influencés par les langues régionales – provençal, alsacien ou normand. De tels emprunts nous apportent des informations sur les réalisations la science et la technologie, la naissance de nouvelles idées, les courants politiques, les changements historiques sérieux de la Renaissance, les découvertes scientifiques en physique, médecine, mathématiques et les découvertes de l'Amérique par Colomb, processus importants d'industrialisation depuis les XVI – XVIII siècles. Le mot anglais « slogan » est venu en français de la langue gauloise et signifiait « appel à la guerre ». En français, le mot à la suite d'une nouvelle réflexion s'est répandu dans la terminologie politique et fonctionne en parallèle avec le mot d'ordre français.

1.1.1 La notion de l'emprunt. Types des emprunts. Toute langue est inextricablement liée à la vie de la société. Les activités de la société se reflètent dans la langue sous forme de mots. Ainsi, dans la formation de tout nouveau phénomène, la société humaine a besoin d'une unité lexicale qui désignerait ce phénomène. Ce besoin donne lieu au processus de reconstitution de la langue avec de nouveaux concepts. Considérons les principaux moyens de reconstituer la composition lexicale des langues.

On peut définir trois méthodes principales de réapprovisionnement vocabulaire de la langue:

- a) voie sémantique – une manière de nommer de nouveaux concepts et phénomènes dans une langue en les désignant par des mots déjà dans la langue. Cette méthode évite la redondance inutile des unités lexicales dans la langue;
- b) la formation de mots morphologiques – la formation de nouveaux mots dans la langue en utilisant divers préfixes et suffixes qui changent le sens du mot;
- c) emprunter – élargir le vocabulaire d'une langue en empruntant des unités de vocabulaire à une autre langue.

Comme on le sait, les langues n'existent pas isolément les unes des autres, elles interagissent constamment dans divers domaines et sphères de la vie humaine.

Les locuteurs de différentes langues communiquent et interagissent constamment, adoptent une expérience et se développent mutuellement. De plus, avec les objets et les coutumes, les formes linguistiques qui les désignent passent souvent de personnes à personnes.

Ainsi, un Anglais qui parle le français sur un pied d'égalité avec l'anglais ou dans une certaine mesure l'a maîtrisé comme un étranger, initiant ses compatriotes à tel ou tel produit ou réalité français, les appellera un mot français [4, c. 325].

L'emprunt est l'une des sources importantes d'enrichissement du vocabulaire de la langue. Dans la langue française, le processus d'emprunt à diverses langues à des degrés d'intensité variables est observé à toutes les périodes de son histoire, des premières étapes jusqu'à nos jours.

L'emprunt interlingue étant un processus complexe, il est causé par un ensemble de raisons linguistiques et extralinguistiques.

Les principaux facteurs extralinguistiques de l'emprunt sont généralement liés aux liens politiques, économiques et culturels étroits entre les peuples, ainsi qu'aux processus sociaux au sein d'une même société, qui sont interdépendants et en partie dus aux activités de l'ensemble de la communauté mondiale.

Les raisons linguistiques sont:

1. Le besoin de nommer une chose nouvelle, un nouveau phénomène, etc.
2. La nécessité de faire la distinction entre des concepts conceptuellement proches, mais toujours différents.
3. Le besoin de spécialisation des concepts - dans un domaine ou un autre, dans un but ou dans un autre.
4. La tendance est qu'une intégrale, non pas démembrée en objets constituants séparés, devrait être désignée «entière», et non une combinaison de mots.

Raisons socio-psychologiques et facteurs d'emprunt: la perception par l'ensemble du groupe de locuteurs ou une partie de celui-ci - un mot de langue étrangère comme plus prestigieux, «scientifique», «magnifiquement sonore», ainsi que la pertinence communicative du concept désigné.

La tendance à l'internationalisation et à l'expansion du volume des échanges internationaux d'informations conduit à une augmentation du nombre d'emprunts en langues étrangères, ce qui pose un certain nombre de problèmes liés à l'interaction du vocabulaire national et emprunté et au choix des formes d'emprunt.

Compte tenu de ce qui précède, les emprunts se distinguent par la nature du transfert.

Par «mot emprunté sous sa forme pure», on entend un mot transféré dans une langue donnée à partir de n'importe quelle langue sous la forme dans laquelle il existe au moment de l'emprunt. Dans ce cas, il n'y a pas de moments de création dans le langage emprunteur (éléments de la création proprement dite d'un mot, éléments de création de mots). Dans ce

cas, les petits changements phonétiques dus à différents systèmes de sons ne doivent pas être pris en compte. Ces mots sont appelés emprunts littéraux.

Emprunter dans une « forme toute faite » d'une langue étrangère est, bien entendu, le plus simple par rapport aux autres méthodes.

En outre, les types d'emprunts suivants sont distingués:

1. Emprunts dénotatifs - un mot est emprunté avec un objet ou un concept.

L'usage généralisé d'un objet de la vie quotidienne d'une personne, apparu pour la première fois dans une autre culture, se consolide dans le langage emprunteur avec de nouvelles réalités. Par exemple, emprunté au français moderne *motel*.

Sont également empruntés des noms étrangers pour divers types de structures techniques, des réalisations scientifiques du pays auquel appartient la priorité de la découverte. C'est pourquoi le vocabulaire ferroviaire français est largement représenté par les emprunts anglais du XIXe siècle: *tunnel, viaduc, terminus, express, wagon-lits, wagon, tender, rail, etc* [55].

Il est nécessaire de mettre en évidence les emprunts liés à la vie d'un certain peuple ou pays qui ont une connotation nationale. Des mots tels que les noms d'habitations, les vêtements nationaux, la vaisselle, etc., qui n'ont pas d'équivalent dans la culture française. Par exemple, espag. : *castagnettes, paella* [56].

2. On emprunte un mot qui désigne un concept pour l'expression duquel il n'y avait que des moyens descriptifs. Dans ce type d'emprunt, il y a une tendance à l'économie des moyens d'expression, sous l'influence de laquelle, pour la transmission de contenus identiques, la préférence est donnée à une forme plus compacte.

Ainsi, le mot anglais *cameraman* dans une forme plus courte appelle la profession d'*opérateur de prises de vues* [55].

3. Emprunts connotatifs – mots qui ont déjà des correspondances dans la langue. Dans ce cas, l'emprunt est dû à des raisons sémantiques.

Par paires comme *réunion – meeting, spectacle – show*, où les seconds membres sont

des emprunts anglais, des relations hyper-hyponymiques sont tracées: à l'aide du mot emprunté, une des variétés du phénomène, dont le nom «global» est le mot originel: *réunion* «rassemblement» – *meeting* «un type spécial de réunion où les questions politiques et sociales sont discutées»; *spectacle* «spectacle» – *show* «émission de variétés» [32, c.184-185].

4. Un groupe particulier parmi le vocabulaire emprunté est constitué par les mots dits de voyage (mots-voyageurs), ou «emprunts errants», passant d'une langue à une autre, créant parfois des chaînes très étendues de transmission de formes et de significations. Le mot persan *chai* «tissu» passa en hindi – *shal*, puis en anglais – *shawl*, et, enfin, ce mot fut emprunté par la langue française – *châle* (XVIII^e siècle).
5. Les emprunts doubles ou inversés surviennent en relation avec les circonstances de l'histoire extérieure. Du XI^e au XV^e siècle, le français était considéré comme la langue de la cour royale anglaise. Par exemple, maintenant le mot *tennis* (emprunté à l'anglais au 19^e siècle) est le mot *tenez*, emprunté au 14^e siècle par l'anglais au français! (exclamation du joueur lorsqu'il sert dans un jeu de balle).
6. Les calques sont des mots et des expressions formés mécaniquement, par traduction littérale, sur la base du modèle d'expressions tirées d'une langue étrangère. Ce serait une erreur de distinguer trop clairement les emprunts et les calques, écrit Bally, – ils diffèrent par la forme, mais ne diffèrent guère dans l'origine et dans leurs propriétés fondamentales. Ils sont créés par la même cause et jouent le même rôle dans l'enrichissement du vocabulaire [3, c. 70].

6.1. Des calques sémantique, c'est-à-dire des mots qui, sous l'influence d'un mot de langue étrangère ayant une signification similaire, ont acquis une nouvelle signification. Ce sont le verbe *contrôler*, qui a reçu de l'anglais, *to control*, le sens non caractéristique de celui-ci «gouverner, dominer»;

6.2. Des calques morphologiques de formation, c'est-à-dire des néologismes créés à partir de certains mots étrangers. Il s'agit essentiellement d'une traduction

pomorphique d'un mot dérivé ou composé. Par exemple: *selfdefence* – *autodéfense*.

6.3. Des calques phraséologiques – une traduction littérale dans vos propres mots d'une expression stable d'une langue étrangère ou d'un idiome : *ready-to-wear* – *le prêt-à-porter*, etc., Lorsque les objets et les phénomènes derrière les mots étrangers sont fermement inclus dans la vie quotidienne, la culture des personnes qui sont les locuteurs de la langue emprunteuse, des calques cessent d'être ressenties comme des éléments étrangers. *Le col blanc*, *la mini-jupe* sont devenues des réalités de la vie française et pourraient bien rompre avec les prototypes anglais dans la conscience linguistique des français [32, c. 205].

La plupart des emprunts sont des noms, comme en témoignent les recherches du linguiste français L. Deroy [40, p. 321]. Cela s'explique par les propriétés cognitives du nom en tant que partie du discours, y compris la «permanence» de l'objet, et son identité à lui-même dans un laps de temps suffisamment long, sa séparation et son isolement de l'espace environnant, et son intégrité, la «dérivation» de la catégorie adjectif et verbe de la catégorie d'objet [19,c. 253].

D'autres parties du discours sont également empruntées, mais ce sont bien plus souvent de véritables formations françaises basées sur l'unité lexicale anglophone. Malgré le grand nombre de mots d'emprunt anglais, ils n'affectent pratiquement pas le système grammatical de la langue française.

1.1.2 La notion de l'anglicisme. Il n'y a pas d'unanimité dans la définition du concept même d'anglicisme lexical. Les dictionnaires de termes linguistiques, en règle générale, dans le concept d'anglicisme lexical (germanisme) ne comprennent que des emprunts non appris et des mots maîtrisés, ils se réfèrent au concept de mots étrangers [52, c. 71].

Les dictionnaires de langue commune comprennent des mots empruntés à la langue anglaise, ainsi que des mots étrangers empruntés par la médiation anglaise [54, p. 44]. Parfois, les anglicismes comprennent également des inversions construites sur un modèle typique de la langue anglaise.

O.I. Dmitrovskaya comprend les anglicismes comme des mots qui sont entrés dans la langue du destinataire à partir de la version anglaise ou américaine de la langue anglaise sous la forme matérielle anglaise, enregistrés dans la littérature lexicographique ou dans un genre de langue particulier [11, p. 15].

E.D. Fedchenko comprend le terme anglaisisme comme un terme général qui combine toutes les catégories d'emprunts à la langue anglaise, ainsi qu'un terme plus étroit pour les mots qui fonctionnent dans la langue anglaise de Grande-Bretagne. Le linguiste comprend le terme américanisme comme «des mots de la langue anglaise, dont les traits lexicaux, grammaticaux et phonétiques sont originaires des États-Unis et ne se sont pas répandus en Grande-Bretagne» [31, p. 1]. Ce groupe se compose de mots liés à l'état et au système politique des États-Unis et au mode de vie des Américains.

Un article scientifique on propose la définition de l'américanisme donné par des linguistes américains. Selon eux, pour appeler un certain mot américanisme, il faut l'une des deux conditions suivantes: 1) que le mot soit d'origine américaine, c'est-à-dire qu'il a été utilisé pour la première fois en anglais aux États-Unis; ou 2) qu'il n'est pas emprunté à la langue anglaise de la Grande-Bretagne ou continue d'être utilisé à un moment où il est complètement obsolète en Angleterre. Selon un autre linguiste américain, l'américanisme lui-même peut être appelé «un mot ou une phrase utilisé par un Américain instruit, mais qui ne serait pas utilisé par un Anglais instruit» [21, p. 101].

Dans la littérature linguistique, il y a aussi le concept d'anglo-américanisme, c'est-à-dire un mot utilisé à la fois en Grande-Bretagne et aux États-Unis, et dans lequel seulement l'une des significations est américaine. Dans cette étude, on peut considérer qu'il est possible d'utiliser le terme anglicisme plutôt qu'américanisme ou anglo-américanisme. Bien que de nombreux emprunts en anglais viennent d'Amérique dans des langues

modernes, ils restent la propriété de la langue anglaise, pas seulement de sa version américaine. Par conséquent, pour plus de commodité, on utilisera le terme commun - anglicisme.

V.S. Vinogradov note que certains chercheurs utilisent le mot anglicisme au sens large, et donc le comprennent par divers emprunts à l'anglais: mots assimilés, néologismes, tracés sémantiques et syntaxiques, ainsi que des termes et des phrases occasionnels [6, p. 60].

La question de l'étymologie des anglicismes est également discutable dans la littérature linguistique. Le terme anglais est parfois utilisé dans un sens étroit, il ne désigne que le vocabulaire anglais réel. Et ces grecismes, latinismes, galicianismes, arabismes, qui ont reçu un nouveau sens en anglais et avec ce sens diffusé dans d'autres langues, les chercheurs considèrent comme des internationalismes [21, p. 96].

Un partisan du point de vue opposé est V.M. Aristova, qui comprend le terme anglicisme au sens large, et inclut donc ici à la fois le premier et le deuxième groupe de mots. La chercheuse considère que les groupes de lexèmes suivants sont d'origine anglaise:

1) Mots anglais et leurs dérivés en anglais:

a) des mots, des racines, des morphèmes qui existent en anglais depuis l'Antiquité (*lady, lord, roast beef, camping*);

b) les noms propres anglais devenus courants en anglais ou dans la langue du destinataire (*station, hooligan*);

2) les mots qui ont été empruntés en anglais à différentes époques à d'autres langues, et qui ont acquis de nouvelles significations sur la base de l'anglais et avec ces significations se sont répandus dans d'autres langues:

a) emprunts ordinaires, repensés (*vulgaire, clerc, chèque, sport*)

b) des emprunts artificiels, créés en anglais à partir d'éléments gréco-latins (*panorama, locomotive, téléphone, télétype*) [1, p 41].

On peut considérer cette approche tout à fait appropriée, car elle élargit et diversifie considérablement la portée de la recherche sur ce phénomène linguistique intéressant.

Dans le dictionnaire Larousse on peut trouver la définition suivante du terme anglicisme : « Idiotisme propre à la langue anglaise. Mot, tour syntaxique ou sens de la langue anglaise introduit dans une autre langue. Solécisme consistant à calquer en français un tour syntaxique propre à l'anglais. » [58]. Selon Le Petit Robert l'anglicisme c'est « 1. Tournure propre à la langue anglaise. 2. Emprunt à la langue anglaise (y compris les américanismes) » [64]. Si l'on peut dire seulement que le premier sens est assez évasif, car il concerne très probablement les problèmes internes du dictionnaire, à savoir quelles expressions sont considérées comme inhérentes à la langue anglaise, le second sens apparaît partiel et incomplet. Par exemple, si on prend le mot *étoile*, il ne fait aucun doute qu'il est emprunté à la langue anglaise. Ce mot est en anglais, a le même sens qu'en français, même si l'on suppose que dans la langue emprunteuse il a acquis d'autres significations. Mais il y a aussi des mots qui fonctionnent en français avec une signification complètement différente de celle d'anglais. Par exemple, le mot *people* qui en France signifie « célébrités ». On peut dire la même chose du *label* et du *camping-car*, qui en anglais correspondent aux termes *seal of quality* et *camper* [62, p.145].

Les dictionnaires spécialisés élargissent quelque peu la catégorie des emprunts en anglais. Ainsi, le Dictionnaire des anglicismes, rédigé par Edouard Bonnaffe, donne une interprétation plus large du terme anglicisme, notant qu'il est emprunté à l'anglais des façons de parler, transféré au français [56, p.193]. Cette définition comporte également des points contradictoires, car on ne sait pas ce que signifie le terme « manière de parler », et si tous les francophones seront unanimes à propos de la définition d'anglicisme. Autrement dit, il ne fait aucun doute que *le week-end* est le mot anglais, mais des questions se posent au sujet du service de *station-service*, où tous les éléments sont censés être français, et le mot est un calque sémantique de l'expression anglaise *service station*.

Manfred Hofler, dans un commentaire de son *Dictionnaire des anglicismes*, écrit que son dictionnaire ne comprend que les lexèmes qui sont des « importations lexématiques »,

c'est-à-dire des emprunts complets tant dans la forme que dans le contenu avec une éventuelle adaptation phonétique. Ainsi, le chercheur a exprimé sa compréhension du terme *anglaisisme*, qui n'inclut pas ce qu'on appelle une «substitution lexématique», c'est-à-dire des mots formés à partir d'éléments français, où seule la structure interne indique l'influence anglaise. M. Hofler inclut les lexèmes suivants dans la catégorie des *anglicismes*:

- des mots empruntés dans leur intégralité: jazz, test;
- les mots où un seul élément est emprunté: surbooking;
- Anglo-Latinismes: supporteur;
- les faux *anglicismes*, qui appartiennent à la catégorie des « import lexématique », mais qui n'ont pas le modèle correspondant dans la langue du donneur: fly-tox, brushing;
- mots voyageurs: bungalow, cafétéria.

Autrement dit, il devient évident que le savant limite ainsi la classe des *anglicismes*, en excluant les emprunts sémantiques, les calques linguistiques ou les mots formés sur la base de la substitution d'un lexème français par un autre [57].

La chercheuse J. Rey-Debove note que l'*anglicisme* est un mot qui appartient à la langue anglaise et qui est venu au français, où il est d'abord utilisé par plusieurs personnes imperceptiblement, entre guillemets, en italique ou accompagné de commentaires, puis en général sans mesures de précaution et assez largement [62].

Le linguiste français Maurice Pernier donne au moins trois interprétations différentes de l'*anglicisme*. Selon ses formulations, l'*anglicisme* est: 1) un mot ou une expression anglais qui apparaît par hasard dans un énoncé français, qu'il soit en italique, entre guillemets ou quand l'utilisateur n'a pas connaissance de son utilisation; 2) un terme anglais influencé par la langue anglaise, dont la fréquence d'utilisation est suffisamment élevée pour pouvoir le classer comme un emprunt plus ou moins intégré dans le vocabulaire français et qui peut être écrit dans le dictionnaire de langue; 3) un mot (ou une expression) anglais utilisé incorrectement à la place du mot (ou de l'expression) français correspondant [51].

1.2 Raisons de l'emprunt des mots anglais en français de la fin du XX - début du XXI siècle

Au 21^e siècle, l'anglais a un impact très fort sur les autres langues. Mais si on regarde le dossier historique, on peut voir que ce n'était pas toujours le cas. Pendant la période des invasions normandes, c'est-à-dire de la conquête normande, c'est le français qui a influencé l'anglais et d'autres langues. En 1066, le duc de Normandie, Willam, a remporté la bataille de Hastings et est devenu roi d'Angleterre. Le royaume normand a été établi et automatiquement normand-français est devenu une langue de la cour, de l'administration et de la culture anglaises. Pendant la période du moyen anglais, le français a influencé la langue à différents niveaux linguistiques. De nombreux mots et expressions idiomatiques français sont entrés en anglais et sont toujours utilisés. Surtout un grand nombre de mots de la sphère religieuse, d'art et de culture ont été empruntés. La grammaire et la prononciation ont également changé, par exemple, en faveur des diphtongues.

Aujourd'hui, l'anglais est une langue internationale utilisée dans le monde entier. L'anglais est devenu la langue de la communication, des affaires, des sciences, de la technologie, de l'aviation, de la télévision, de la musique – et les anglicismes sont entrés dans de nombreuses langues.

Il existe de nombreuses sources d'emprunts en anglais. Tout d'abord, la France, comme beaucoup d'autres pays, subit l'intense influence politique, économique et culturelle des États-Unis. À l'ère d'Internet, la plupart des nouveaux gadgets et technologies ont été créés aux États-Unis ou au Japon, ce qui a suscité un grand nombre de nouveaux mots.

Le phénomène de l'emprunt existe dans toutes les langues. Le nombre d'emprunts lexicaux à la langue anglaise augmente chaque année et ce problème est devenu particulièrement aigu en France, où des mesures ont été prises pour protéger la langue maternelle au niveau de l'Etat depuis le milieu du siècle dernier. Jusqu'à présent, les résultats de cette lutte contre l'anglicisme ne sont pas réconfortants.

Pour résister efficacement l'expansion linguistique, il est nécessaire d'identifier les principales causes et moyens de faire passer les emprunts anglais en français, ainsi que de mettre en évidence les principes du fonctionnement et d'adaptation du vocabulaire étranger dans la langue du destinataire. Et pour identifier les principales tendances de l'enrichissement de la langue par des éléments étrangers, il faut d'abord caractériser les différents types d'emprunts, leur donner une description linguistique claire.

Selon les recherches d'Elena Krekoten, il est possible faire valoir que la réception et l'existence dans la langue de mots étrangers sont dues à quatre facteurs principaux:

- l'absence dans la langue du destinataire d'un homologue pour le nom d'un nouveau concept : *factchecking* (vérification des faits), *snooze* (courte période de sommeil), *coming out* (déclaration d'orientation sexuelle non traditionnelle) ;

- à des fins d'économie de la langue (avantage des mots d'une et deux syllabes) : *crash* (d'un avion) au lieu d'écrasement (d'un avion), *coach* au lieu d'entraîneur, *kidnapping* au lieu d'enlèvement d'un enfant, *burn-out* au lieu d'épuisement profond;

- donner au concept un caractère international : *leader*, *shopping*, *speaker*, *marketing*, , *management*, *meeting*, *parking*;

- consolidation des soi-disant « mots de mode » dans l'usage quotidien dans le rôle de calque : *look*, *baby-sitter*, *show*, *make-up*, *flashmob* [16].

Selon Gak V.G. les mots anglais empruntés en français peuvent être divisés en quatre groupes:

- les mots utilisés pour définir certains concepts inhérents à la langue étrangère à partir de laquelle l'emprunt a lieu : *aid-man* – médecin pendant la guerre du Vietnam; *western-spaghetti* – un combattant italien dans le style américain;

- des mots qui ont conservé le sens original et l'ont élargi : *staff* – 1) soutien; 2) soutien au chef du parti;

- des mots qui ont acquis des significations complètement nouvelles : *fad* – 1) caprice;

- les caprices de la mode;

- des mots empruntés qui servent à former de nouveaux concepts : cash-flow – grève assise; black-out –manque d’informations [8].

Les causes profondes de la pénétration d’un grand nombre d’anglicismes vers le français ne peuvent pas être expliquées uniquement par la «paresse linguistique» des locuteurs natifs, comme l’affirme Jean Maillet [45] ou par le fait qu’ils semblent plus modernes, à la mode et élégant, comme le dit un membre du CSA Patrice Gélinet [48], car il existe des exemples d’utilisation parallèle des anglicismes et de leurs équivalents français: *mot-dièse*, *mot-clic* au lieu de *hashtag*; *toupie anti-stress* au lieu de *hand-spinner*, *jeune pousse* au lieu de *startup*.

Les anglicismes sont utilisés pour décrire des phénomènes politiques socio-économiques globaux se produisant dans la société moderne (*startup*, *ubérisation*, *Brexit*), ainsi que des innovations en communication et partage d’informations, participant à une dérivation lexicale active : *Uber* – *ubériser* – *ubérisation*; *Facebook* – *facebooker* – *facebookeur* (-euse) – *facebookien* [50].

Les anglicismes sont utilisés en français comme euphémismes. Le mot *black* et sa variante *keubla* se réfèrent aux Noirs et remplace le français *noir* et sa variante *renoi*.

On peut noter l’utilisation des anglicismes comme synonymes sémantiques de leurs équivalents français. Dans les médias de masse, l’adverbe anglais *en live* (*en direct live*) est utilisé au lieu de *en direct*. Selon l’Académie française, il est correct d’utiliser *retransmettre en direct*, *une émission en direct* [50].

Cependant, ces expressions diffèrent dans les nuances de sens. Contrairement à *en direct* que signifie le processus de transfert et de réception de l’information du moment avec le rôle du spectateur ignoré, *en live* met l’accent sur la présence du spectateur en étant présent au moment des faits, en vrai (être présent à le moment de l’action, en vérité). La liste des synonymes contextuels proposée sur le site de L’Office québécois de la langue française *en concert*, *en public* confirme que les anglicismes *live* et l’expression adverbial *en live* ont une connotation absente de l’expression française *en direct* [35].

D'après les observations, dans la langue de la jeunesse française, des formes adjectives superlatives, qui sont qui sont colorée stylistiquement et émotionnellement, *coolissime*, *topissime* apparaît avec le suffixe *-issime*: *c'est topissime!*, *un playlist coolissime!*

L'adverbe *trop* dans le langage familier remplace l'adverbe *très*: *Elle est trop mignonne*. Il y a une lacune lexicale qui est remplie d'un anglicisme *too much*: *c'est too much* au lieu de *c'est trop*.

Le linguiste français Maillet cité dans Sollier explique qu'il y a plus de 10% de mots anglais dans le vocabulaire français et que de nos jours ce nombre augmente très rapidement. Maillet donne un certain nombre de raisons à l'apparition omniprésente des anglicismes en français. L'une des raisons les plus fréquemment invoquées est que de nombreux mots anglais sont simplement plus courts et que leur utilisation est devenue automatique. Jean Maillet note que la langue française a un vocabulaire très riche avec de nombreux synonymes. Par exemple, au lieu d'utiliser le mot anglais « *look* », le français peut facilement utiliser 4 équivalents voire plus: *aspect*, *apparence*, surtout la jeune génération, préfèrent le mot anglais « *look* » [46].

Une autre chose importante est que les Français trouvent constamment en anglais une sténographie verbale pratique pour de nombreuses situations. C'est pourquoi ils utilisent toujours le mot « *burn-out* », par exemple: il dit tout en deux syllabes. Un autre exemple intéressant est une phrase tirée du discours de tous les jours où un homme utilise ce mot au lieu de son équivalent français « *le syndrome d'épuisement professionnel* »: « *Chérie, j'ai le burn-out* ».

L'influence d'Internet sur la langue française est une question très importante dans le contexte socioculturel. Internet a introduit un certain nombre de mots anglais dans la langue française comme *Internet*, *web*, *cyberspace*, etc. Le nombre d'utilisateurs francophones augmente constamment ce qui conduit à l'apparition d'idées différentes concernant le français sur le Net.

1.3 Classification des emprunts de la langue anglaise

Les différences d'interprétation du concept même d'«emprunt anglais» conduisent aux différences d'approche de la classification de ces éléments d'origine étrangère en langue française.

La question de la classification des emprunts anglais en français est assez controversée. Malgré le fait que les scientifiques traitent ce problème depuis longtemps, il n'y a toujours pas d'avis unanime sur les critères de division des éléments de langue étrangère en groupes. Manfred Hofler, dans un commentaire de son « Dictionnaire des anglicismes » écrit que son dictionnaire ne comprend que les lexèmes qui sont « importation lexématique », c'est-à-dire des emprunts complets tant dans la forme que dans le contenu avec une éventuelle adaptation phonétique. M. Hofler comprend les lexèmes suivants:

- mots empruntés intégralement : *jazz, test, strip-tease*;
- des mots où un seul élément est emprunté : *lampe flood, surbooking*;
- anglo-latinismes : *psychédélique, supporteur*;
- les faux anglicismes, qui appartiennent à la catégorie de « l'import lexématique », mais qui n'ont pas de modèle correspondant dans la langue du donneur: *fly-tox, brushing, silentbloc*;
- mots errants: *bungalow, curry, cafétéria, tandem* [57].

Le plus souvent, la langue française emprunte les mots dans certaines combinaisons qui appartiennent à des domaines différents:

a) économique, commercial : *auditeur interne, école de commerce, shampoing, business-game, merchandising, basemen, cash-flow, centre commercial*;

b) ménage: *kit, baby-food, schoping, rembourrage, gadget, charter*;

c) socio-politique : *parrainage, envoi postal, aide-homme, service du bout des lèvres, enseignement, personnel, bus* [62].

Chercheuse canadienne M. Mizanchuk interprète l'anglicisme comme tout terme utilisé dans la langue française et qui est une conséquence de l'influence de la langue anglaise, elle distingue les catégories d'emprunts suivantes:

- des mots empruntés à la langue anglaise tels qu'ils y existaient (*leader, Kleenex*);
- les mots empruntés à l'anglais qui ont subi des changements d'orthographe (*week-end, no man'sland*);
- les termes français, dont le sens s'est élargi sous l'influence de la langue anglaise (*réaliser – contrôler*);
- lexèmes résultant de la dérivation de mots anglais en français (*medias – médiatique*);
- des termes formés en français à partir d'éléments anglais (*brushing, recordman, etc.*), ils sont aussi appelés « faux anglicismes » ou pseudo-anglicismes;
- des mots formés d'éléments français (où le mot anglais qu'ils essaient d'imiter est très similaire à un mot français), mais selon les règles de la syntaxe anglaise (*station-service* (l'ordre des mots, comme en français, et pas de préposition, comme en anglais), *vidéoclub* (ordre des mots, comme en anglais), parfois ces mots sont écrits sans tiret, ce qui leur donne un aspect anglais) [49].

Cette différenciation comporte certaines inexactitudes. D'une part, la chercheuse soutient que si l'emprunt est changé selon les lois de la langue du destinataire (c'est-à-dire s'y adapte), il cesse d'être un élément étranger et devient un mot français à part entière, et, d'autre part, elle distingue la catégorie des lexèmes empruntés qui ont subi des changements dérivatifs en français. Cet écart est dû au fait qu'il est vraiment difficile de nier l'influence anglaise lorsque le mot a une racine inhérente à cette langue, même si avec une terminaison française caractéristique.

Le célèbre linguiste du XXe siècle. Pierre Giraud, qui a traité du problème des éléments étrangers dans la langue française en général, dans son ouvrage « Les mots étrangers » [41] considère l'emprunt comme l'unité de la forme et du contenu. Cette

définition lui permet de classer les emprunts en cinq catégories selon la manière dont ils sont introduits et modifiés dans la langue du destinataire:

- 1) l'emprunt du nom et des choses, comme dans le cas du *basket-ball*, lorsque le sport et le mot qui le désigne sous sa forme originale sont arrivés en France en même temps;
- 2) l'emprunt d'un nom sans emprunter ce qu'il désigne. C'est le cas lorsqu'un mot est emprunté sous sa forme étrangère, mais sans le concept qu'il appelle et qui reste une réalité étrangère, comme *christmas pudding*.
- 3) l'emprunt d'une chose sans emprunter de nom, c'est-à-dire on utilise emprunt sémantique d'un mot à l'aide d'équivalents de la langue du destinataire, ce qui s'est produit avec le concept de *dada* (*hobby-horse* en anglais);
- 4) emprunt avec assimilation formelle: *boulingrin* (*bowlinggreen* en anglais). Il serait logique d'ajouter à cela la formation due à la fusion des formes, qui peut alors conduire à des erreurs étymologiques: *contredanse* (*country-danse* en anglais «danse de la campagne»);
- 5) l'emprunt avec modification simultanée du sens du mot, qui, en entrant dans la langue, acquiert une couleur sémantique spéciale. Ainsi, le mot français *réaliser*, qui signifie *incarner*, a acquis le sens du mot anglais *to realise* – *prendre conscience de*. En conséquence, il devient possible que deux mots de la langue aient une forme identique mais une signification différente dans des contextes différents [ibid].

La classification de P. Giraud est assez large et générale et s'applique également à toutes les langues avec lesquelles le français a contacté.

Selon Forest et Boudreau, il existe six types d'anglicismes en français:

- Anglicisme sémantique: c'est un mot utilisé dans la langue française où le sens original a été conservé ou une évolution différente a été réalisée avec le temps où le sens diffère dans une certaine mesure
- Anglicisme lexical: C'est un mot ou une expression qui a été emprunté exactement tel qu'il est en anglais ou avec quelques réajustements mineurs.

- Anglicisme syntaxique: c'est la «calque» d'une construction anglaise. Les Québécois sont reconnus pour utiliser de tels emprunts dans une large mesure; ils traduisent en français une expression anglaise avec une construction similaire.
- Anglicisme morphologique: C'est un emprunt rare qui fait référence au moment où la forme est empruntée mais le sens en langue française a un sens totalement différent de celui en anglais.
- Anglicisme phonétique: c'est lorsque la prononciation est empruntée.
- Anglicisme graphique: C'est un mot écrit sous une forme similaire à l'anglais ou un mot qui ne suit pas la règle de la langue française telle que la ponctuation et le type d'abréviation (ex .: pm, blvd)

La chercheuse ukrainienne Ruban V.O. propose de diviser les anglicismes dans les catégories suivantes:

- Emprunts complets, lorsque la langue française prend pleinement et simultanément la forme et le sens d'un mot ou d'une expression de la langue anglaise, dans cette catégorie on distingue:
 - a) emprunts intégrals : *week-end (m), scanner (m)*;
 - b) xénismes, tels que: *buzz (m), think-tank (m)*;
 - c) emprunt de locutions et de phrases proverbiales : *fifty-fifty, time is money*
- Emprunts incomplets (modifiés):
 - a) emprunt (calque) sémantique, lorsque seul le sens du mot anglais est emprunté et que sa forme reste française: *réaliser* comme *prendre conscience de*;
 - b) pseudo-anglicismes anglais – sont des mots anglais qui dénotent en français des réalités complètement différentes de celles de la langue maternelle, ainsi que ceux qui ont acquis une nouvelle signification sémantique, acquérir parfois le statut de lexèmes polysémiques dans la langue du destinataire: *building, baskets*;
 - c) anglicismes-abréviations – lexèmes, qui sont le résultat du fait que les mots étrangers ont déjà perdu une partie constitutive après leur emprunt: *smoking, house*.

- d) emprunt graphologique: *Modern Hôtel, pin's*
- e) emprunt phonologique, lorsqu'un phonème est emprunté, tel que /ŋ/, que l'on retrouve notamment dans le suffixe -ing; ou emprunt d'une séquence de phonèmes comme /s/ + consonnes sonores: *slip, smart, snack-bar, snob, etc.*

On peut également ajouter à cette catégorie une séquence de sons /dj/, comme dans *le jogging* ou *le gentleman*;

- a) emprunt morphologique, lorsque des morphèmes sont empruntés: -ing : *parking, shampooing*; -man: *caméraman, tennisman*; woman: *superwoman*; -land : *Disneyland, euroland*. Il convient de noter que beaucoup de ces mots sont formés selon les règles anglaises, c'est pourquoi on utilise dans la langue française *policemen* ou *businesswomen*.
- b) emprunt de sigles et d'acronymes: *K.O., laser (Laser Amplification by Stimulated Emission of Radiation)*. Ceci, selon M. Pernier, on peut inclure *Mr* au lieu de *M.*, *Prof* au lieu de *Pr.*;

- Emprunter des modèles de formation de mots:

- a) emprunt (calque) structural: *tour-opérateur*;
- b) faux anglicismes – lexèmes similaires à ceux empruntés à l'anglais, mais formés par la langue française elle-même selon les modèles de formation de mots anglais: *new look, tennisman, etc.*
- c) formes hybrides – lexèmes, où l'élément anglais est combiné avec l'élément français. Certains chercheurs les considèrent comme une sous-classe de pseudo-anglais: *top niveau*;
- d) anglicismes formés par dérivation, comme on les appelle formations dérivatives: *catcheur basketteur*;
- e) Parmi les emprunts lexicaux anglais en français, il existe une autre catégorie, dont la raison est la méconnaissance de l'anglais:
- f) erreurs – les mots anglais sont mal orthographiés et utilisés par les locuteurs : *looser* [28].

1.4 Politique linguistique française de la fin du XX - début du XXI siècle

Les emprunts étrangers, à l'exception du facteur positif ont un certain impact négatif lorsque les possibilités de formation de mots sont limitées, on néglige ses propres éléments de vocabulaire.

Les linguistes français essaient donc d'arrêter l'invasion de l'anglais en français, même si ce n'est pas toujours possible. L'Académie française travaille dans ce sens depuis plus d'un an, en dressant toute une liste d'emprunts anglo-américains, qui, selon eux, devraient être remplacés par des emprunts français. Les chercheurs estiment que cela permettra d'essayer de suspendre dans une certaine mesure les emprunts non désirés avec lesquels la langue française est aujourd'hui sursaturée. De nombreux linguistes français soutiennent la purification de la langue française, jugeant inapproprié d'utiliser des termes anglais, en particulier dans les cas où il existe un équivalent français. C'est pourquoi ils conseillent de n'utiliser les anglicismes que lorsque cela est nécessaire dans un certain contexte ou dans une terminologie spécialisée.

Les linguistes français Pierre Valentin Bertet et Jean-Pierre Colignon énumèrent ces anglicismes avec leurs synonymes anglais, dont l'utilisation est inappropriée car il existe des équivalents français. À leur avis, les mots anglais ne peuvent être utilisés qu'en cas de besoin particulier et dans un certain contexte. Cette liste comprend les termes suivants: *approach* – *perception, évaluation, approche*; *boat-people* – *réfugié de la mer*; *body-bulding* – *culture physique*; *shopping center* – *centre commercial*; *slogan* – *devise, formule, phase à effet*; *software* – *logiciel*; *sponsor* – *parrain, mécène, commanditaire* [36].

La résolution du 17 mars 1982 recommandait de remplacer certains mots étrangers fréquemment utilisés par le français: *prêt-à-monter*, *gros-porteur*, *prêt-à-manger*, *autocaravanr*, *voyagiste*. L'ordonnance recommande d'utiliser *immeuble* au lieu de *construire*; *salle de séjour* au lieu de *salon*; *le chalandage* au lieu du *shopping*; *directeur* au lieu de *manager* [ibid].

Les principaux actes juridiques des temps modernes ont été les lois sur l'usage de la langue française en 1975 et 1994, ainsi que l'amendement de la constitution française en 1992 avec un article sur l'état de la langue française. En 2008, un autre amendement a été apporté à la constitution, selon lequel « les langues régionales font partie de la propriété de la France ».

La loi actuelle de 1994 (dite loi Tubon), du nom du ministre de la Culture de l'époque Jacques Tubon, qui a présenté le projet de loi linguistique à l'Assemblée nationale (les lois en vigueur en France portent le nom des ministres concernés). Contrairement à la loi de 1975, la loi Tubon a imposé des sanctions pour violation de la loi.

Selon la loi de Tubon, le français est la langue de l'éducation, du travail, du commerce et des services publics. C'est un moyen de communication privilégié entre les États de la communauté francophone. L'usage du français est obligatoire dans la description des conditions de distribution et de garantie du bien, produit ou service, ainsi que dans les factures et reçus.

Diverses sphères de la vie publique sont réglementées en détail, en particulier la sphère du travail, de l'emploi et de l'activité des entreprises. Par exemple, les conditions d'emploi et les conventions collectives d'une entreprise ou d'une institution doivent être rédigées en français. Toute disposition applicable à un employé est invalide si elle est rédigée dans une langue étrangère. Le Code du travail exige qu'un contrat de travail soit conclu par écrit en français. Si la position faisant l'objet du contrat peut être qualifiée de terme étranger qui n'a pas d'analogue correspondant en langue française, le terme étranger doit être expliqué en français. Le règlement intérieur de toute entreprise, quels que soient sa propriété, son type d'activité, est rédigé en français. Les mêmes dispositions s'appliquent à toute publicité écrite, orale ou audiovisuelle.

«Toute inscription ou annonce faite dans les lieux publics ou dans les transports en commun et destinée à informer le public doit être faite en français», lit-on dans un autre article de la loi. La loi Tubon réglemente le statut de la langue française dans l'enseignement (la langue d'enseignement, les examens et les concours, ainsi que les

mémoires et rapports des institutions publiques et privées – le français, sauf lorsque justifié par les enseignants invités de pays étrangers) et dans les médias. critiques, les messages diffusés en France à travers les médias doivent être en français ou au moins accompagnés de résumés en français).

La loi oblige le gouvernement à soumettre un rapport au parlement sur l'état de la langue française avant le 15 septembre de chaque année.

La loi n'affecte pas les médias en ligne et électroniques, les structures privées et à but non lucratif. La raison de la publication de la loi était l'augmentation progressive de l'usage de la langue anglaise dans toutes les sphères de la société française, à laquelle assistaient l'intelligentsia française et surtout l'académie française.

Aujourd'hui, la langue française est gardée par un certain nombre d'institutions dirigées soit par le président soit par le premier ministre. Il s'agit notamment du Haut Conseil de la langue française, de la Commission principale de la terminologie et des néologismes, les commissions de terminologie spécialisées de l'Académie française, qui sont coordonnées par une subdivision du ministère de la Culture, la Direction principale du français.

La loi est supervisée par la direction générale de la consommation, de la concurrence, et de la lutte contre la contrebande, le bureau de vérification de la publicité, le conseil supérieur de la télévision et de la radio et l'association de protection de la langue française. Il existe de nombreuses associations de ce type. Par exemple « L'avenir de la langue française », « La défense de la langue française », « Le droit de comprendre », « Association des francophones en informatique », etc [20].

Comme pour les autres pays francophones, la question de la «pureté» de la langue française est particulièrement aiguë au Canada, en particulier dans les provinces du Québec et du Manitoba. En juillet 1974, le gouvernement du Québec est allé à l'élimination du bilinguisme institutionnel au niveau provincial et a ratifié la loi sur la langue officielle (Loi 22 (Québec)). La Charte de 1977 a reconnu la primauté de la langue française au Québec, dégradant le statut de la langue anglaise.

Dans le contexte de la diffusion mondiale de la langue anglaise, les pays francophones d'Afrique sont d'un grand intérêt, ainsi que l'attitude de la population francophone à l'égard du vocabulaire anglais emprunté par les variantes territoriales de la langue française à la suite de contacts entre les populations anglophone et francophone du continent.

Le processus d'emprunt constant de la langue anglaise excite vraiment les résidents de France, du Canada et des pays africains. Cependant, la plupart des Français estiment que les anglicismes ne constituent pas une menace sérieuse pour leur langue nationale, tandis que les Africains considèrent le processus d'emprunt à l'anglais comme un phénomène dangereux qui menace la «pureté» de la langue française. Les derniers estiment que dans ces conditions, il est simplement nécessaire de remplacer tout anglais par un équivalent français, alors que les français ne sont pas aussi catégoriques.

Cependant, les avis s'accordent sur l'adaptation du vocabulaire emprunté, qui, à leur avis, est difficile à intégrer dans le langage courant de communication.

Conclusion du Chapitre 1

Actuellement, le processus d'influence de la langue anglaise sur la langue française se déroule de plus en plus intensément sous l'influence de la mondialisation. Au cours des vingt-cinq dernières années, la langue française a beaucoup changé, notamment dans son vocabulaire. Ce fait, bien sûr, n'est pas surprenant. Les événements orageux du dernier quart de siècle, le développement de la technologie et de la science, l'accélération du rythme de la vie devaient inévitablement se refléter dans la langue des Français.

La signification du terme emprunt a été examinée, ainsi que ses variantes pour une étude plus approfondie de ce sujet. De plus, comme il n'y a pas de consensus parmi les chercheurs sur la définition de l'anglicisme et quels mots devraient être considérés comme anglicisme, l'opinion de différents chercheurs sur cette question a été étudiée et la définition de ce terme dans différents dictionnaires a été révisée.

Les processus de mondialisation et de contacts étroits entre l'anglais et le français étant d'une grande importance, les principales raisons d'emprunter des mots anglais en français ont été étudiées. Cependant, les mots en langue étrangère ne sont pas toujours souhaitables dans le vocabulaire de la langue nationale. Après avoir étudié un grand nombre de sources, les principales raisons des emprunts de l'anglais vers le français ont été identifiées: 1) utilisation comme terme de branche (embargo, embuscade); 2) en l'absence de lexique correspondant dans le lexique national pour le nom d'un concept (snooze, train-surfer) et leurs dérivés; 3) à des fins d'économie de la langue (crash d'avion, enlèvement). Dans d'autres cas, les emprunts qui ont été adaptés avec succès au standard de la langue française peuvent encombrer le vocabulaire racine, ce qui fait que la langue nationale perd progressivement son identité.

La question de la classification des emprunts anglais en français est controversée. Il existe actuellement plusieurs classifications d'emprunts anglais élaborées par des linguistes français et étrangers. Malgré le fait que les scientifiques traitent ce problème depuis longtemps, il n'y a toujours pas d'avis unanime sur les critères de division des éléments de

langue étrangère en groupes. Les différences d'interprétation du concept même «d'emprunt anglais» conduisent à des différences d'approche de la classification de ces éléments d'origine étrangère en langue française. Par conséquent, les principales classifications des emprunts anglais ont été présentées dans ce chapitre.

Dans le même temps, la politique linguistique en France a toujours fait partie des politiques publiques de 813 à nos jours. La politique linguistique de la France vise à soutenir et développer une langue unique, le français.

La principale loi linguistique en France qui régit la politique linguistique nationale est la loi de Tubon. La raison de l'introduction de la loi était l'augmentation progressive de l'influence de la langue anglaise dans toutes les sphères de la société française. Selon la loi de Tubon, le français «est la langue de l'éducation, du travail, du commerce et des services publics.

Cependant, il est impossible d'éviter complètement le recours aux emprunts anglais, donc l'étude des particularités de leur fonctionnement en français sera toujours pertinente.

CHAPITRE 2. PARTICULARITÉ DE L'ASSIMILATION DES EMPRUNTS ANGLAIS DANS LA LANGUE FRANÇAISE DE LA FIN DU XX – DÉBUT DU XXI SIÈCLE

Passant dans une nouvelle langue, changeant son environnement linguistique habituel, le mot emprunté subit des changements et subit une assimilation. Selon le dictionnaire explicatif d'Efremova, l'assimilation n'est pas seulement l'assimilation de l'articulation des sons dans un mot ou une phrase, mais aussi la fusion de la langue, de la culture et de l'identité nationale d'un peuple avec la langue, la culture et l'identité nationale d'un autre peuple [53].

Au cours de l'assimilation, un mot étranger obéit au système de la langue emprunteuse phonétiquement, graphiquement et grammaticalement. De plus, des changements dans sa structure sémantique sont possibles [32, c.200].

Selon le degré d'assimilation, I. V. Arnold divise les emprunts en:

- complètement assimilée, c'est-à-dire correspondant à toutes les normes morphologiques, phonétiques et orthographiques de la langue empruntée et perçue par les locuteurs comme des mots français et non étrangers;
- partiellement assimilés, c'est-à-dire restant étrangers dans leur prononciation, leur orthographe ou leurs formes grammaticales;
- non assimilés, désignant des concepts liés à d'autres pays et n'ayant pas d'équivalent français [2, c. 193].

2.1 Assimilation graphique

L'un des éléments de formation des mots en français est le suffixe anglais - ing-, commun dans la langue professionnelle française. Il peut également être trouvé dans un langage familier, comme *choping*, *parking*, *footing*. D'ailleurs, certains termes en anglais ont été empruntés au français, par exemple – *pressing*. Auparavant en anglais, il n'était toujours pas utilisé. Les termes anglais avec le suffixe -ing- sont surtout utilisés dans les

domaines économique, socio-politique et financier, par exemple: *lifting*, *planning*, *mailling*. Ce suffixe a contribué à la formation de nouveaux termes basés sur des items lexicaux français. Ces termes sont les plus courants dans les sphères économique, financière, politique:., *merchandising*, *planning*, *forfaiting*. Pour éviter l'émergence excessive de nouveaux termes basés sur la combinaison des anglicismes et des racines des mots français, les linguistes français conseillent d'utiliser des mots français. Par exemple, au lieu de l'utilisation du mot *caravanning* on offre le mot *caravanage*; ou on propose l'orthographe française des anglicismes : *bouldozeur*. Le mot *lead* a changé la voyelle et a déplacé l'accent.

Souvent, la langue française emprunte des anglicismes qui, en combinaison avec des mots français, forment des phrases entières. Ils coexistent avec les équivalents français: l'anglais *quia* est devenu une partie des phrases françaises *être à quia*; version française: *être à l'impasse* : « *Cela m'a d'autant plus affecté d'apprendre cette petite chose de vous, qu'elle annonce de grandes contrariétés, de grandes émotions, la nature nerveuse à quia* » (63).

Puisque les Français sont plus enclins à emprunter des termes qui en anglais se terminent par les suffixes *ary*, *er* et *al*, les linguistes français soulignent la stabilité de l'utilisation des suffixes-équivalents français suivants: *aire*, *eur*, *el*. Ils notent également que dans le français moderne il y a un processus de relance de la langue sous l'influence d'emprunts anglo-américains d'origine romane: *textuel*, *résidentiel*. Par exemple on peut observer ces mot dans L'Express : « *Formalités : vers la fin du harcèlement textuel ?* » (L'Express, 17 decembre 2002), « *Groupe Gorgé: livraison d'un sprinkleur résidentiel en France* » (L'Express, 04 juillet 2017). Parfois on emprunt des anglicismes avec une substitutiion partielle des morphèmes : *mixeur*, *kidnapper*, *paquebot* (de *paquet-boat*), *sweater*.

Ce lexique est devenu très rapidement répandu dans la langue française, que ces mot sont souvent utilisés aujourd'hui. On peut trouver les articles intitulés « *Comment porter*

le sweater à capuche en restant chic » (Elle, 15 septembre 2020); « *20 sweats pour un look pointu sans effort* » (Elle, 9 octobre 2020).

La langue française emprunte aussi des mots composés qui gardent leurs motivations : *pull-over, self-service, bow-window, long drink, five-o-clock, irish-coffee, etc.*

Certains mots ont subi l'ellipse du seconde élément :

- smoking-jacket > smoking
- jazz-band > jazz
- thriller-diller > thriller
- soda-water > soda
- holding company > holding.

Aujourd'hui, ces emprunts sont largement utilisés dans divers articles de journaux : « *La **holding** Fimalac accorde un prêt de 215 millions d'euros à Casino* » (Le Monde, 31 mars 2020), « *Jeu de coupes et rigueur des volumes, le **smoking** au féminin convoque, depuis plus de quarante ans, le talent des petites mains de l'atelier parisien de la maison de luxe.* » (Le Figaro, 14 août 2007).

De plus, il faut noter, qu'il y a beaucoup de calques :

- cyberwar > guerre d'information
- round table > table ronde
- sky-scrapers > gratte-ciel
- outlaw > hors-la-loi
- libre-service de self-service
- libre-échange de free trading
- haut-parleur de loud-speaker.

Selon les chercheurs, grâce à l'étude des langues étrangères, les slovangelicisms soit ne modifient pas du tout l'orthographe, soit ils sont d'accord avec les règles d'orthographe de la langue française. Cela concerne l'orthographe des combinaisons de lettres qui ne

correspondent pas en français. L'orthographe avec trait d'union est remplacée par la formation de mots complexes. Par exemple, week-end > weekend, hot-dog > hotdog, cover-girl > covergirl.

« *La lourdeur l'a nettement emporté en cette veille de **weekend**, ce qui n'est jamais bon signe. Les écarts s'étagent entre -0,66% à Paris, -0,85% à Londres, -1,15% à Francfort et ...* » (L'Express, 05 février 2016).

2.2 Assimilation phonétique

Souvent, la rédaction des emprunts reste inchangée selon la version anglaise. Cependant, il arrive que les emprunts sous l'influence de changements phonétiques, inhérents à la langue française, aient subi des changements. Par exemple, le mot anglais *beefsteak* a conduit à des changements d'orthographe: *bifteck* ou *bifteque*; *affecter* – *affacturation*. La spécificité des emprunts anglais est qu'ils sont tellement assimilés au français qu'ils servent eux-mêmes de bases de formation des mots. Sans aucun doute, c'est un facteur positif dans le développement du langage et une confirmation de la productivité de son développement.

L. Deroy dans son ouvrage «L'emprunt linguistique» propose quatre manières d'adapter la prononciation d'un mot étranger:

- 1) ne pas utiliser de phonèmes inconnus de la langue du destinataire;
- 2) les remplacer par des phonèmes inhérents au destinataire de la langue;
- 3) introduire de nouveaux phonèmes dans le mot emprunté afin de lui donner une forme normalisée;
- 4) transférer l'accent tonique en relation avec les règles générales de la langue du destinataire [40].

L'adaptation phonétique du vocabulaire étranger en français a été couronnée de succès et répond presque complètement à sa norme de prononciation des sons nasaux et

allongés: leader [lidœr], speaker [spikœr], embargo [ãbargo], et bien d'autres autres. Un certain nombre de mots ont conservé les caractéristiques phonétiques de la langue du donneur avec un léger changement: shopping [ʃɔpiŋ], loser [luzœr], building [b(ɥ)ildɪŋ] running [raniŋ] milk -shake [milkʃɛk].

L'adaptation phonétique en français est basée sur la réduction finale des voyelles et le stress shifting. Dans les mots féminins, l'accent tombe sur l'avant-dernière syllabe, et dans les mots masculins, sur la dernière syllabe, donc le « e » final est sans voix, sans accent. En anglais, il existe de nombreux sons étrangers à la langue française, en particulier tout un ensemble de diphtongues et de groupes de consonnes. Par exemple, le mot *rosbif* perd la diphtongue [o] et le long [i] lors de l'emprunt. Et aussi le groupe *stb* – *rostbif*. De plus, les mots qui dénotent des choses et des phénomènes exclusivement en anglais ne sont pas assimilés: *lady*, *bill*, *gentleman*, *pudding*. Ainsi, les mots conservent leur forme naturelle tant que leur signification ne change pas.

« *Prince George : véritable gentleman au mariage du prince Harry et Meghan Markle* » , « *The Crown : Netflix dévoile la date de sortie de la saison 4 avec Lady Di* » (Elle, 2 septembre 2020).

Tout en s'adaptant au système phonétique français, les anglicismes conservent l'orthographe et la prononciation inhabituelles pour les francophones en orthographe et prononciation : *burpees*, *patchwork*. La combinaison de *-gl*, *-zl* à la fin d'un mot n'est pas caractéristique de la langue française. Ainsi, lors de la prononciation de *google*, les Français ajoutent /ə/ entre /l/ et /g/ et le prononcent comme /gugəl/, le *puzzle* du nom se prononce comme /poezəl/. Dans le processus d'assimilation, deux modes de prononciation peuvent être préservés. La combinaison des lettres *ch* en défi peut être prononcée soit selon les règles phonétiques françaises /ʃ/ ou anglaises /tʃ/ [44].

De plus, l'adaptation phonétique, en français dépend du facteur temps. Autrement dit, les premiers emprunts ont été complètement assimilés phonétiquement, même la plupart d'entre eux ont été graphiquement intégrés dans la langue d'emprunt, par exemple l'anglais, *packet-boat* > *paquebot*. Mais en cas d'invariabilité du graphisme d'un mot en

langue étrangère, des difficultés surviennent avec des incohérences phonétiques, car dans les mots étrangers empruntés par le français, le même signe graphique peut correspondre à des sons différents, comme un graphème et dans des mots provenant de l'anglais, il véhicule des sons [y], [w], [i], [ce] : *rugby* [rygbi], *blue-jean* [bludzin] [32, c.202].

Outre, il y a une assimilation de l'accentuation, dans tous les mots étrangers l'accent tombera sur la dernière syllabe, comme dans le vocabulaire français original. Les cas de changement d'apparence phonétique d'un mot avec le remplacement de sons étrangers sont fréquents (*partner* u *partenaire*, *footballer* u *footballeur*, *photography* u *photographie*).

Fondamentalement, les emprunts étrangers entrent dans la nouvelle langue par écrit (grâce à la littérature, aux journaux et aux magazines). Cela provoque une distorsion de la prononciation des anglicismes due à la lecture selon les principes de l'orthographe française, ce qui conduit à une double prononciation du vocabulaire anglais. La variance phonétique s'exprime dans le fait qu'il existe simultanément deux ensembles de complexes sonores ayant la même signification. Parfois, une troisième variante de prononciation apparaît (caractérisée par la présence de «syllabes mixtes»), à la suite de l'interaction de deux tendances: d'une part, l'image sonore du mot de la langue source, d'autre part, la lecture selon les règles d'orthographe de la langue emprunteuse. Par exemple :

pull-over (m) [puləvœ: r] – imitation de la prononciation anglaise;

[pyləvœ: r] – lecture d'un mot;

[puləvœ: r] – dans cette variante, la première syllabe est prononcée en tenant compte de son son en anglais, le reste des syllabes est lu selon les règles de la langue française.

La langue anglaise est caractérisée par un stress courant, ce qui ne peut être dit de la langue française. Par conséquent, cette caractéristique des anglicismes a été remplacée par le transfert de l'accent sur la dernière syllabe de. La dureté des sons anglais a été remplacée par la douceur des sons français: (sons l, m). En anglais, les consonnes à la fin d'un mot sont étourdies, en français – jamais.

Les anglicismes seront prononcés selon les règles acceptées de la phonétique française: l'angl. standard - fr. standard; l'angl hipster - fr. hipster. Dans les cas avec des

phonèmes qui ne sont pas en français, ils seront remplacés par des sons de prononciation proche: angl. jeans - fr. jeans; Anglais week-end - fr. weekend.

2.3 Assimilation morphologique

En entrant dans le lexique français, les mots d'une autre langue changent souvent de catégories grammaticales et acquièrent au fil du temps les caractéristiques grammaticales inhérentes à la langue française. Par exemple, l'infinitif et l'adjectif anglais sont utilisés en français pour désigner les noms : crash, design, footing, drink, lifting, look. On peut observer les exemples de ce changement dans la presse française :

« **Design** iconique : les luminaires de la série *Formes Noires* de Serge Mouille » (Elle, 18 août 2020).

« Sans alcool, la fête est plus folle. Difficile de croire au célèbre slogan quand vous sirotez votre eau pétillante. Mais étancher sa soif avec des soft-**drinks** sans mourir d'ennui est possible. » (Le Figaro, 26 août 2020); « Ukraine : 26 morts dans le **crash** d'un avion militaire » (Le Figaro, 25 septembre 2020).

« Adele : la tenue de son grand retour s'inspire d'un **look** iconique de Meryl Streep »; « #ElleFashionCrush : Ces trois nouveaux sacs Mansur Gavriel vont accessoiriser tous nos **looks** d'hiver » (Elle, 23 octobre 2020).

Au niveau morphologique, l'assimilation se produit, tout d'abord, dans la communication du genre anglicismes. Puisque les noms en anglais n'ont pas d'appartenance grammaticale au genre masculin ou féminin, et dans le système grammatical français, la distribution par genre est obligatoire, les emprunts anglais acquièrent le genre en ajoutant un article ou un déterminant.

A.K. Kazkenkova soutient que la catégorie du genre des anglicismes est déterminée par les caractéristiques différentielles du plan d'expression. Pour la plupart, les appariements formels et la comparaison de sens avec les mots de la langue emprunteuse sous-tendent l'établissement du genre. Par exemple, Anglicism *New-look* acquiert un genre

masculin par comparaison de sens avec l'expression française *nouveau aspect*, *m*, (*nouveau style*, *image*).

De même façon : *fashion*, *f* – *mode*, *f*; *fedora*, *m* – *feutre*, *m*, etc. : « *Mode luxe pour enfants* » : *Mode Bonpoint grandit bien* »; « *Maxima de la mode belge à la mode argentine* » (Paris Match, 28 juillet 2018).

La plupart des anglicismes sélectionnés s'ajoutent à la catégorie masculine.

Si nous parlons de la formation du pluriel, alors la plupart des anglicismes obéissent au système grammatical de la langue française et *prennent l'inflexion – s* : *boots*, *sneakers*, *capas*, *redingotes*, *baskets*. Les mots qui se terminent par *- sh*, *- ch* ont conservé dans la langue française une forme plurielle spéciale après la consonne, qui est caractéristique de la langue anglaise – *es* : *coach* – *coaches*. Les mots se terminant par *- x* ne changent pas au pluriel : *lurex* – *lurex*. : « *The Voice : les **coaches** en larmes après le bouleversant duel entre Gulaan et Maëlle* » (Paris Match, 08 avril 2018); « *Fashion week : vague de fraîcheur sur Milan. Pyjamas de soirée en soie, joggings **lurex** vieil or, leggings... la mode italienne cherche à séduire un public plus jeune. Sans, pour autant, s'éloigner de ses classiques.* » (Paris Match, 10 avril 2019).

Le pluriel est formé par des inflexions pour les mots se terminant par *- y* : *panty* – *panties*; *body* – *bodies* : « « *Political Bodies* », le nouveau cri de révolte de la jeunesse sénégalaise » (Le Monde, 05 février 2015); « *Warm Bodies. Renaissance* » : le zombie qui aimait Shakespeare et Andersen » (Le Monde, 19 mars 2013).

Les noms masculins empruntés forment des formes féminines de formation de mots (excavateur(m) – excavatrice(f), *speakeur* (m) – *speakerine*(f)). Une grande part des mots étrangers en français est utilisée au masculin. Et en général maintenant il y a une tendance à créer des noms féminins pour les noms de professions, on peut le voir aussi avec des mots d'origine étrangère : : « *L'animatrice, ancienne speakerine à la télévision, est morte mardi à l'âge de 79 ans, a annoncé samedi 18 avril la radio.* » (Le Monde, 18 avril 2015); « *L'EXCAVATRICE, de Boris Schreiber* » (Le Monde, 18 février 2000).

L'assimilation des emprunts anglais comprend le changement d'orthographe des mots avec le morphème *-man*. En français moderne, il existe deux variantes du pluriel, mais la préférence est donnée à la variante avec la terminaison *-s*: *barmen-barmans*, *caméramen-caméramans*. Selon les nouvelles règles d'orthographe, au pluriel, le «e» n'est plus utilisé dans les terminaisons d'emprunts anglais se terminant par *-ch* au singulier: *matchs* (auparavant : *matches*), *sandwichs* (auparavant : *sandwiches*) [41, p. 49].

Les emprunts anglais sont assimilés au français. De cette manière, les verbes du premier groupe sont formés à partir de noms propres désignant des noms d'entreprises ou de marques commerciales: *Facebook – facebooker*, *Twitter – twitter*, *Skype – skyper*; des noms et des verbes communs: *selfi – selfier*, *blog – bloguer*, *to boost – booster*, *hashtag – hashtaguer*, *to like – liker*, *to spoil – spoiler*. Le slogan publicitaire de Google « Google-le » a fait apparaître le verbe *googler* dans la langue, puis sa forme la plus populaire *googliser*. Dans le processus d'assimilation, deux formes peuvent être utilisées en parallèle: *selfier – selfiser*.

Dans la formation des verbes français décrivant les processus globaux et les phénomènes se produisant dans la société, le suffixe *-is* est utilisé: *googliser*, *ubériser*. Le suffixe *-ation* est utilisé pour dériver des noms abstraits à partir de ces verbes: *googlisation*, *ubérisation*, *selfisation*. D'après nos observations, d'innombrables noms apparaissent en français *google*, *internet*: c'est du google (this is a Google translation), il y a de l'internet (there is some internet) [44].

Les anglicismes participent également à la formation d'expressions d'ensemble en français, par exemple avec le verbe faire: *faire un break*, *se faire un challenge*, *faire un burn out*, *faire son coming out*, *faire du forcing*, *faire buzz*,.

Lors de l'emprunt, un mot peut non seulement changer son apparence phonétique, mais également subir d'autres changements. Mais on emprunte aussi des mots, dont la forme ne trouve pas de place dans le système de la nouvelle langue, auquel cas ils existent isolément et sont perçus exclusivement comme un tout – comme une racine. Par exemple, le jockey ou le rostbif. Parfois, la forme d'un mot peut changer complètement

inconsciemment en substituant un pseudo-suffixe ou une lettre finale, auquel cas la racine elle-même change. Les emprunts anglais peuvent être un exemple de différentes techniques: *contre danse* (*country-dance*), *pannequet* (*pan-cake*), *bousin* (*bousing*), *chelin* (*shilling*), *boulin grin* (*bowling-green*).

2.4 Assimilation sémantique

Souvent, la langue française emprunte un mot dont la structure phonétique est similaire, mais donne à ce terme un nouveau sens. Le mot français *réaliser* est né sur la base de l'anglicisme *to realize*. Ce sont des emprunts sémantiques [47].

Lorsqu'un mot passe d'une langue à une autre, non seulement sa structure phonétique et grammaticale change, mais sa signification lexicale change également dans une certaine mesure, en raison d'idées nationales ambiguës sur les mêmes concepts dans différentes nations. De plus, l'utilisation d'un mot emprunté dans l'environnement du vocabulaire natif dans le flot de la langue affecte inévitablement son contenu lexical et sémantique.

Le mot « speaker » en anglais signifie 1) haut-parleur; journaliste; conférencier 2) conférencier; représentant 3) haut-parleur, orateur, en français c'est 1) président (parlement); 2) annonceur; « Surfer (surfeur) » un surfeur, en français – 1) un surfeur; 2) Internaute (taille); Le mot « cocktail » en anglais – cocktail, en français – 1) cocktail; 2) mélange, mélange, 3) réception informelle.

En empruntant, la langue française n'emprunte pas toutes les significations d'un mot, mais une ou certaines d'entre elles. Au cours de l'assimilation des emprunts anglais au français, le sens des mots peut être élargi, rétréci ou acquérir un nouveau sens.

Le verbe *to zap* a été emprunté à l'anglais et signifiait – changer de chaîne sur un téléviseur à l'aide d'une télécommande [59]. En cours d'assimilation, le sens du verbe s'est étendu. En ce moment, tout en conservant sa signification première dans la langue, dans le langage familier il est plus souvent utilisé dans le sens d'oublier : *J'ai complètement zappé*

mon rendez-vous! (J'ai complètement oublié ma rencontre!) Le verbe anglais neutre acquiert une nouvelle signification abstraite et une coloration stylistique en français.

Un exemple de rétrécissement du sens est le verbe *spoiler*, qui en français a le sens de gâcher le plaisir de regarder un film en révélant son contenu ou des moments intéressants [33]. Alors qu'en anglais, le verbe *to spoil* est utilisé dans plusieurs sens: endommager (des objets inanimés), se livrer (d'une personne), etc [60].

L'adaptation sémantique en français est basée sur des changements de sens du mot emprunté. Bien que sémantiquement et morphologiquement, des mots de la langue anglaise tels que *conglomerate*, *to cover*, *approach*, se sont éloignés du français d'origine et influencent aujourd'hui l'acquisition de nouvelles significations à partir de ces mots, à savoir:

Approch – approche: méthode en science; (L'approche communicative a été mise en œuvre depuis les 1980);

Tocover – couvrir: transférer des informations complètes sur l'événement; (Les journalistes couvrent la réunion au sommet);

Conglomerate - conglomérat: association d'entreprises fournissant des produits au même groupe financier; (Le conglomérat des producteurs de bijouterie offre un nouveau contrat).

Le plus souvent, un mot de langue étrangère est emprunté dans l'une de ses significations, moins souvent dans deux (très rarement dans trois) significations. Ainsi, le sens direct du mot *blush* en anglais est « ruée de sang vers le cœur », mais la langue française n'a emprunté ce mot que dans son sens figuré – « cosmétique pour le visage » : *(Il existe maintenant un nouveau blush, mais sous forme de crème, dans un boîtier qui assemble à celui des anciens fards à joue)* [5].

Parfois, ayant pénétré la langue française, l'anglicisme ne conserve aucune de ses significations originelles, mais en acquiert une nouvelle. Par exemple, le mot *footing* est entré dans la langue française relativement récemment. « Oxford Advanced Learner's Dictionary » définit le mot comme suit:

Footing: 1) the position of your feet when they are safely on the ground or some other surface; 2) the position or status of sb/sth in relation to others; 3) the basis on which sth is established or organized; 4) the relationship between two or more people or groups [61].

Quant au sens de ce mot en français, selon « Le Robert Micro », le footing est une marche rapide pratiquée à titre d'exercice physique, c'est-à-dire la marche de course [63].

De cet exemple, il devient clair que, malgré le fait que certains mots de la langue française, étant des anglicismes, n'empruntent que la forme du mot et sa prononciation, et non le sens.

Pour la langue française, il est caractéristique que lorsqu'un nouveau nom se forme en repensant, le mot emprunté reste le plus souvent inchangé. Cela tient d'une part au type analytique de la langue française, qui s'exprime notamment dans le fait que les significations directe et figurative ne diffèrent en principe pas l'une de l'autre, mais s'expriment en un seul mot, dont le sens dépend du contexte. D'autre part, avec la prévalence de la conversion ou avec le passage des mots d'une partie du discours à une autre, ce qui contribue également à la polysémie. Ces propriétés du vocabulaire français sont propices à la consolidation des emprunts.

De plus, on peut observer un rétrécissement de la structure sémantique du lexème, c'est-à-dire qu'il est emprunté dans l'une de ses significations. Le mot anglais *racket* en français signifie seulement « extorsion d'argent, chantage », et dans son pays d'origine, il signifie également « tromperie, fraude, entreprise frauduleuse, escroquerie; revenus faciles, profession, travail ».

Il y a aussi un changement de sens dans un mot emprunté sous l'influence de la langue du destinataire. Par exemple, les mots *camping*, *dancing*, *sleeping* étant de par leur nature participes, désignent en anglais une action en cours d'exécution, et en français ils acquièrent le sens de « un endroit où une action est exécutée »; les Anglais utilisent le mot *smoking- (jacket)* pour appeler une veste de maison, et le type de vêtement que les Français désignent par le mot *smoking* en anglais correspond à *un dinner-jacket*, etc.

Conclusion du Chapitre 2

Passant dans une nouvelle langue, changeant son environnement linguistique habituel, le mot emprunté subit des changements et subit une assimilation.

La similitude n'est pas seulement l'assimilation de l'articulation des sons dans un mot ou une phrase, mais aussi la fusion de la langue, de la culture et de l'identité nationale d'un peuple avec la langue, la culture et l'identité nationale d'un autre peuple

Les recherches menées permettent de tirer une conclusion sur l'utilisation et le degré d'assimilation des emprunts de langue anglaise dans le français moderne. Selon les observations, dans la plupart des cas, l'assimilation phonétique des emprunts de langue anglaise au français consiste à transmettre des sons d'origine anglaise au moyen de la langue française tout en conservant l'orthographe du mot emprunté. Cependant, dans certains cas, il y a un processus d'adaptation de l'orthographe en français au son anglais. La forme sonore du mot, qui est importante pour un concept international, a été décisive.

On peut soutenir que l'adaptation phonographique des anglicismes a dans une certaine mesure influencé l'asymétrie entre l'orthographe et la phonétique de la langue française. P. Les tracés structuraux et traduits des anglicismes considérés sont dans la plupart des cas moins économiques syntagmatiquement, mais contribuent à l'économie paradigmatique.

L'assimilation grammaticale des emprunts de langue anglaise au français moderne consiste à attribuer l'unité lexicale empruntée à la classe grammaticale des mots et à la doter de catégories grammaticales appropriées. Les derniers emprunts de langue anglaise trouvés sur les sites français sont, en règle générale, de nature internationale. L'assimilation morphologique se produit moins fréquemment. Par exemple, dans la grammaire anglaise, les noms n'ont pas de genre, donc en français ils obtiennent le genre.

Le mot emprunté subit également des transformations sémantiques. Il y a un rétrécissement de la structure sémantique du lexème, c'est-à-dire qu'il est emprunté dans l'une de ses significations.

Les emprunts en langues étrangères, totalement assimilés à la langue française, se caractérisent principalement par des caractéristiques fonctionnelles et stylistiques, c'est-à-dire fixées dans certains domaines d'utilisation (terminologie professionnelle, technique, sportive, terminologie médiatique spécifique, etc.). On pense que l'assimilation complète des mots étrangers se produit lorsque leur structure morphologique, leurs caractéristiques sémantiques et syntaxiques coïncident avec les caractéristiques correspondantes de la langue française.

CHAPITRE 3. FONCTIONNEMENT DES ANGLICISMES DANS LA LANGUE FRANÇAISE DE LA FIN DU XX-DÉBUT DU XXI SIÈCLE

3.1 Groupes thématiques des emprunts anglais de la fin du du XX - début du XXI siècle

En étudiant les emprunts d'une certaine période, on peut déterminer non seulement le niveau d'interaction entre deux langues, mais aussi les sphères spécifiques de leur contact, en apprenant ainsi beaucoup sur les relations des nations et des cultures, qu'elles aient existé dans le monde ou combattues, qui ont dicté les conditions de la mode, de la politique, du théâtre, etc. etc.

Les anglicismes sont les plus courants dans les sphères de la politique, l'économie, la finance, le droit, le sports.

Le plus souvent, la langue française pénètre les mots dans certaines combinaisons, qui appartiennent à des domaines différents:

- a) économie, commerce : *auditeur, shampooing, merchandising, shoppingcenter, basemen, interne, business school*;
- b) ménage : *baby-food, charter, gadget, rembourrage, schoping*;
- c) politique sociale : *bus, lip-service, aid-man, mailing, personnel* (62).

De plus, il existe de purs anglo-américanismes. Ils peuvent être divisés en sujets suivants: économie et politique, cinéma et télévision, mode, musique, sport, apparence et caractère, nourriture.

- a) au le thème « Cinéma, télévision » : *fiction, kidnapping, festival off (fermeture du festival), gangster, horror snow (un spectacle terrible), pop star, superstar*;
- b) au le thème « Musique » : *remake, hard rock, be - bop, swing, lent, pop-soul, show, rock-n-roll, banjo, groupies, dance team, world music, folk, fan*; (57; 59; 61; 62).

Ces anglo-américanisms ont pénétré dans la langue française en raison de l'influence de la culture américaine sur la culture de la France et sont très fréquents chez les jeunes.

- c) au thème de la «mode» : *jeans, top - model, mini – kilt, fashion, tee-short*. Les principaux emprunts à ce sujet ont pénétré dans la langue française en raison du fait que les équivalents français n'existaient pas;
- d) On peut dire la même chose des emprunts au thème des « Sports », car ce sont des sports qui viennent d'Angleterre ou d'Amérique. Par exemple : *football, basket-boll, free-style, hand-boll, beach-boll, rugby, boxer, handicap, catch ketch, tennis*;
- e) au thème « apparence, caractère » : *superwomen, gentlemen, lifting*;
- f) au thème de la « nourriture » : *fast-food, hot-dog, snack-bar, hamburger, toast, sandwich (ibid)*.

Les emprunts concernant ces sujets sont associés à la pénétration du commerce sur le marché français, car les produits du commerce et les entreprises alimentaires telles que « Mac Donalds » sont populaires non seulement en France. Le plus grand nombre d'emprunts est dans le vocabulaire des jeunes. Ils sont fermement ancrés dans la langue (*Coca-cola, Pepsi, just,cool, speed, too much, punk, jeans, pusher, flash*.) Une telle influence sur le lexique des jeunes est liée à l'influence sur la jeunesse des médias de masse, du cinéma, de la télévision.

Les principaux moyens de pénétration et de vulgarisation des anglicismes en français sont la télévision, les médias de masse et Internet. Ainsi, les anglicismes viennent en français:

- de la technologie moderne et du langage des réseaux sociaux: *netflixisation, poster, troll, gif, spam*;
- Show business, industrie de la beauté: *magazine, look, fake news, fashionista*;
- publicité: *Google-le, Made for sharing*;
- Culture pop moderne: *télé-réalité, star, tag, casting, fashion week, street art, buzz*;

- Noms des manifestations culturelles: *Against The Wind, ONLYLIGHT, Le Festival OFF d'Avignon*. Il n'est pas rare qu'une structure syntaxique caractéristique de l'anglais soit utilisée avec un vocabulaire français préservé: *PARIS DRONE FESTIVAL 2017*;
- Sphère sociale: *street pooling, manspreading, sénior, squatter*;
- Gastronomie et restauration: *snacking, cake, fast-food*;
- Relations commerciales et professionnelles : *layout, burnout, made in France, feedback, overbooker*;
- Communication de tous les jours: *OK, t'es trop speed (you are too fast), je suis en bad (I am in trouble), t'es off (you are off) (59-62)*.

Le plus grand nombre de mots d'emprunt en anglais peut être retracé dans le vocabulaire des jeunes. Ils sont fermement ancrés dans la langue parlée des jeunes. Ceux-ci sont : *Coco-cola, Pepsi, too much, speed, just, tee-short, cool, jeans, walkman, punk (ibid)*.

Aujourd'hui, on peut trouver de nombreux anglicismes dans un langage familier : *yes, rigoler, blague, ramener, rappliquer, squat, saloperie, descendre, fichtre, rentrer, renvoyer, matraquage, garconnet, panache, info, promo, prof, rajouter, rebonjour, dejanter, gonfler, eriner, non-stop (ibid)*.

Cette influence sur le vocabulaire des jeunes est associée à l'influence sur les jeunes des médias, du cinéma, de la télévision et en plus des caractéristiques d'âge. Il convient de noter que dans le discours familier de l'ancienne génération, il n'y a pas autant d'anglicismes.

La langue française est influencée par la langue anglaise dans la correspondance commerciale et la documentation. Il copie souvent des formules anglo-américaines. Ce sont par exemple:

- a) des constructions avec inversion: *France-Radio-Télévision au lieu de Radio-Télévision-Française, pass-temps au lieu de Le temps pass*;

- b) La prévalence des constructions passives et des inflexions adverbiales. Par exemple: « *Le voleur s'est arrêté par la police* » au lieu de « *Le police a arrêté le voleur* »;
- c) L'utilisation du mot cher: *cher Monsieur* au lieu de *Monsieur*;
- d) Des nouvelles formations comme *Le jour davant* comme *the day be fore* au lieu de *la veille (ibid)*.

Mais tous les anglo-américanismes ne deviennent pas des emprunts linguistiques, c'est-à-dire recevoir le statut d'unités lexicales égales de la langue française. La plupart d'entre eux sont empruntés avec des concepts, des phénomènes de réalité étrangère. Voici un exemple de tels emprunts: *Leader, Label* – un autocollant, une étiquette, *électrocution* – mort par choc électrique, nylon.

Il existe de nombreux termes scientifiques et techniques anglo-américains dans la langue française, qui n'y sont souvent utilisés que sous prétexte qu'ils sont largement utilisés dans d'autres pays. Dans le même temps, la prévalence de ces termes chez les spécialistes ne signifie pas qu'ils font désormais partie de la langue française.

3.2 Fonctions des anglicismes dans la langue française de la fin du du XX – début du XXI siècle

Les possibilités (fonctions) potentielles des emprunts lexicaux sont inhérentes à l'usage et trouvent leur expression dans le texte directement sur la base du rapport de la forme et du sens. Leur existence est importante pour structurer et créer des textes.

La fonction comme mise en œuvre est une catégorie indirecte. Il peut être trouvé dans un texte de journal sur la base de certaines formes de langage, prenant en compte des facteurs extralinguaux à travers la conscience humaine en impliquant des actions abstraites, de la logique et des opérations mentales. En tant que moyen de communication, le journal répond aux besoins réceptifs des lecteurs en participant activement à la médiation culturelle. C'est une forme culturelle ouverte, et de nos jours même internationale.

Le contenu inclus dans le journal a différentes fonctions: il construit ce qui n'existe pas, et représente aussi des choses réelles, des personnes, des événements qui ne sont pas inhérents à notre mentalité par emprunt lexical. Ils donnent des images au texte journalistique. Et cela ne peut être nié.

Sur la base du matériel étudié, on a constaté que parmi les principales tendances de reconstitution du vocabulaire des médias de masse modernes figurent les suivantes:

- mettre à jour le vocabulaire français avec des néologismes d'origine étrangère;
- ajouter des éléments lexicaux familiers dans le texte journalistique;
- enrichir le langage des médias en créant de nouveaux mots;
- augmenter du nombre de mots empruntés en raison des dérivés.

En tenant compte de toutes les caractéristiques du texte de journal, on peut identifier les fonctions suivantes qui effectuent des emprunts lexicaux dans les textes des médias.

3.2.1 *Fonction informative.* À la lumière des processus de mondialisation modernes, la langue anglaise est devenue un moyen de communication internationale, qui a principalement contribué aux réalisations scientifiques et technologiques des scientifiques américains. Pour cette raison, les mots anglais ont un avantage sur les lexèmes d'autres langues, car ils peuvent passer librement d'une langue à une autre, en conservant la même signification.

Le discours des journaux couvre les textes populaires de masse qui reflètent les problèmes sociopolitiques, économiques et autres actuels. Derrière ces textes se cachent les pratiques discursives pertinentes des locuteurs natifs avec leurs caractéristiques idéologiques, psychologiques et linguistiques. Cela comprend également des rapports sur des événements et des phénomènes qui se produisent dans d'autres sphères de la vie publique, en particulier dans la culture, la technologie, la science et plus encore. La fonction principale de ces discours est la transmission d'informations pertinentes afin de former la conscience et d'éveiller l'activité des masses. Ces emprunts informent le lecteur sur l'actualité. Ils ne servent pas à véhiculer toutes les informations, mais les plus

essentielles, qui forment la « colonne vertébrale » du discours et peuvent provoquer une réponse du lecteur.

De plus, l'utilisation des emprunts dans le discours des journaux est un moyen de son organisation structurelle et sémantique et de son intégrité substantielle. Pour permettre au lecteur de mieux comprendre les problèmes politiques et économiques complexes (et pas seulement eux), l'orateur doit choisir un vocabulaire qui pourrait appeler les choses dans leurs propres mots et ainsi mettre l'accent sur la séquence logique de l'information et mettre en évidence son contenu principal. Ainsi, des mots étrangers sont utilisés pour nommer certaines réalités. C'est le contexte socioculturel qui est un terrain favorable à leur émergence. Ils sont capables de refléter les faits de la réalité de manière originale.

La fonction informative, à son tour, peut inclure une fonction nominative, de différenciation et de substitution.

La fonction nominative est utilisée pour nommer des objets, des phénomènes et des processus. Les emprunts sont utilisés pour introduire de nouveaux concepts, définitions et termes dans la langue, l'enrichissant ainsi. Par exemple : un marketing, un crowdfunding, un designer, web, un tunnel, etc.:

*« Le « made in France » : véritable politique ou slogan **marketing** ? Un débat du Monde Festival » (Le Monde, 19 octobre 2019);*

*« Les smart cities sont bien plus qu'un concept **marketing** créé par les industriels pour vendre aux élus des outils numériques » (Le Monde, 23 juin 2020);*

*« Comment se lancer dans le **crowdfunding**? Le crowdfunding ou financement participatif est un moyen de récolter de l'argent pour développer des projets » (L'Exspress, 17 février 2014);*

*« **Crowdfunding** et Covid-19 des retards et des suspensions des remboursements à craindre. Le **crowdfunding** sous forme de prêt aux entreprises est impacté par l'arrêt de l'activité économique» (Le Monde, 06 avril 2020);*

*« Il y a vingt-cinq ans, l'Angleterre ouvrait ses frontières à l'Europe. Le **tunnel** sous la Manche était inauguré en grande pompe et, le 6 mai 1994 à Calais, la reine Élisabeth II en*

personne était accueillie par François Mitterrand à l'issue du voyage inaugura » (Télérama, 11 juin 2019);

« Des origines d'Axolot à la radio à la création d'un festival pour les vidéastes sur le Web, questions bonus posées à Patrick Baud pour le onzième épisode des Créatures du Web » (Le Figaro, 07 novembre 2018).

Dans tous ces exemples, les anglicismes sont utilisés pour nommer certains concepts qui n'ont généralement pas d'analogues dans la langue française et ont donc une valeur lexicale élevée pour la langue.

Les emprunts anglais, qui remplissent une fonction nominative, ou, dans la terminologie d'autres savants, une fonction dénotative (de référence), servent souvent à combler le vide lexical et sémantique dans la base cognitive de la langue du destinataire. Ce besoin se fait sentir presque tous les jours, car la société moderne se développe très rapidement et, par conséquent, de nouvelles choses et concepts émergent constamment, auxquels il faut donner un nom.

Par exemple on peut voir dans cet exemple l'utilisation du mot anglais *blog* : *« En 2012, j'ai monté un **blog**. Ce **blog** Make my Lemonade, un **blog lifestyle** qui parlait beaucoup de **Do it Yourself** et de mode. A partir de 2012 Make My Lemonade est devenu aussi ma nouvelle identité, un cyber baptême pour moi, je suis devenue «la meuf de Make My Lemonade». **Make My Lemonade** est une partie de ma personnalité, celle que j'avais décidé d'exposer »* (blog Make My Lemonade, 12 août, 2018).

De tels emprunts deviennent des mots clés des textes analysés, qui définissent leur intégrité thématique. Il semble logique que le contenu sémantique des unités empruntées soit le plus facile à déterminer sur la base de l'analyse des textes dans lesquels ils sont présents, ces textes étant principalement des publications dans la presse. Cependant, cela ne peut pas être fait uniquement sur la base de l'analyse de texte. En effet, la compréhension des auteurs des mots en langue étrangère qu'ils utilisent peut différer de la compréhension des lecteurs des mêmes emprunts.

Fonction de différenciation est la fonction qui sert à différencier des objets, des phénomènes et des processus similaires de manière significative. Les emprunts peuvent ainsi donner ou, au contraire, supprimer une nuance sémantique supplémentaire d'un objet ou d'un phénomène existant. Un exemple frappant est le mot *leadership* qui, bien qu'il ait son équivalent en français (une direction), a une préférence comparative en usage, car il a une connotation sémantique plus étroite, et donc plus précise dans des situations spécifiques.

« *Le gouverneur de Californie déplore «l'absence de **leadership** national» face aux violents incendies* » (Le Figaro, 12 septembre 2018).

« *Décidément incapables de se dégager du **leadership** américain, y compris quand il est exercé par un chef inculte...* » (Le Monde diplomatique, septembre 2020).

Dans ces exemples, la version française ne donnerait pas une telle couleur stylistique, qui traduit l'emprunt anglais, car elle a un sens plus étroit. De plus, ces exemples soulignent l'origine américaine de l'actualité.

D'autres exemples sont des mots comme *une interview, digitale, une star, un t-shirt, etc.* : « *En Estonie, les femmes prennent les rênes **digitales*** » (Le Figaro, 14 janvier 2018)

« *Avortement, expulsions, indemnités: Trump livre sa première **interview**. Dimanche, la chaîne américaine CBS a diffusé la première **interview** du nouveau président Donald Trump* » (L'Express, 14 novembre 2016).

Comme l'actualité concerne les événements qui se déroulent à l'étranger, les anglicismes utilisés ajoutent plus d'amusement à l'article et mettent l'accent. Et si des équivalents français (*numérique, entretien*) étaient utilisés, les phrases seraient moins efficaces.

Fonction de substitution sert à introduire des constructions synonymes dans le discours afin d'éviter les répétitions indésirables et d'éliminer la monotonie dans le texte. Du fait que la langue française est relativement pauvre dans les constructions synonymes de certaines parties du discours, comme un nom, il semble adéquat d'emprunter le vocabulaire synonyme d'autres langues, y compris l'anglais.

« *La Tunisie, autrefois **leader** dans le phosphate, doit désormais en importer* » (Le Monde, 06 octobre 2020).

« *Le **boss** n'a qu'à bien se tenir !Aux États-Unis, les plus grandes entreprises lèvent le tabou du harcèlement sexuel et imposent des règles de bonne conduite...* » (Le Figaro, 12 septembre 2011).

Bien sûr, on pouvait utiliser les équivalents français comme *dirigeant*, *chef*, mais les anglicismes *leader*, *boss* aident à éviter les répétitions dans le même passage du texte.

Selon le même principe, on peut utiliser des emprunts anglais comme synonymes pour augmenter l'expressivité de la langue, ce qui évite la monotonie (*une firme* au lieu d'*une compagnie(entreprise)*, *un alien* au lieu d'*un extraterrestre*, *stopper* – *s'arrêter*) : « *Un **alien** un peu trop théorique. Dans « The Visit: Une rencontre **extraterrestre** » le cinéaste danois Michael...* » (Paris Match, 05 novembre 2015).

« *General Electric, la **firme** mythique fondée par Thomas Edison, boutée hors de l'indice Dow Jones. **L'entreprise** faisait partie de celles cotées en 1896 à la création de cet indice de la Bourse de New York* » (Le Monde, 20 juin 2018).

3.2.2 Fonction socioculturelle. Les emprunts sont souvent utilisés pour fournir les informations déclarées d'une certaine couleur socioculturelle. Ainsi, rencontrent certaines anglicismes dans les textes d'articles, on comprend tout de suite qu'il s'agira de tel ou tel pays, car ils représentent certaines réalités de ce pays.

La fonction socioculturelle présente aussi la clarté et l'exactitude de l'expression. La clarté dépend en grande partie de la connaissance du public et de la capacité à trouver la forme verbale appropriée du discours, la plus accessible et la plus compréhensible pour ce public. L'exactitude de l'expression signifie le respect de l'expression de l'intention de l'auteur. Le critère de précision dans la langue d'un discours de journal est principalement déterminé par la capacité de choisir le mot exact et brillant qui correspond le mieux au contexte. Il est typique du vocabulaire des langues étrangères qu'il caractérise avec

précision et sans ambiguïté les phénomènes de la réalité, car leur formation est directement proportionnelle au développement de la société et de toutes ses sphères de vie.

Une couverture précise est obtenue principalement par la capacité des emprunts à transmettre des événements actuels, tels que *Brexit*. Quand on voit ce mot, on sait qu'il s'agit de la situation en Grande-Bretagne :

« *Le **Brexit** révèle les fractures des conservateurs britanniques* » (Le Monde diplomatique, novembre 2018).

« *À son arrivée au sommet européen, consacré en partie aux négociations sur le **Brexit**, Emmanuel Macron se veut rassurant sur la situation des pêcheurs. Il affirme qu'ils ne seront pas «les sacrifiés» de l'accord sur le **Brexit*** ». (Le Figaro, 15 octobre 2020)

L'une des raisons d'emprunter en général qui s'applique aux anglicismes en français est le besoin pratique. L'exemple le plus évident est l'utilisation d'anglicismes pour désigner des nouveautés culturelles (par exemple, e-mail, Coca) qui ne sont pas désignées dans la langue d'emprunt.

« *Taylor Swift annonce sa collaboration avec **Coca*** » (Paris Match, 29 janvier 2013).
« *Netflix, **Coca Cola**, MSC... A Versailles, ils multiplient les promesses* » (Paris Match, 20 janvier 2020).

« ***E-mail** : future star déchue de l'échange d'information. **L'e-mail** partout et tout le temps. La messagerie électronique est bien sûr le principal outil de collaboration* » (L'express, 23 novembre 2010)

Il faut noter que dans la presse très souvent on veut souligner l'origine de la tendance, soit Américaine, car une des fonctions de ces anglicismes serait de donner une connotation de l'étranger, et donc nous essayons de créer cette atmosphère spécifique par les tendances américaines.

L'intensification de l'utilisation des emprunts anglais servant à décrire les phénomènes sociaux et politiques se produisant dans la société moderne s'explique par leur pertinence communicative. Des mots tels que *fake news, coworking, coliving, ubérisation* désignent des concepts qui affectent les intérêts vitaux des personnes

« Loi contre les « **fake news** » : Twitter bloque une campagne du gouvernement » (Paris Match, 03 avril 2019). « Coronavirus : attention aux **Fake News** » (Paris Match, 18 mars 2020).

« Le président de WeWork vise la rentabilité en 2021 Marcelo Claure, l'homme placé par Softbank à la tête du géant du **coworking**, cherche à rassurer » (Le Figaro, 18 juillet 2020).

« À entendre les acteurs du numérique, tout est **ubérisable** – si ce n'est pas déjà **ubérisé**. L'économie, la politique, la drague sont autant de secteurs où **l'ubérisation** serait en marche. Le terme possède autant de nuances que de détracteurs » (Le Figaro, 23 janvier 2020).

La pénétration des emprunts anglais dans la langue française s'explique par l'émergence d'un nouveau type de relations économiques (*l'ubérisation de l'économie*) et le rajeunissement de leurs sujets. La terminologie des startups est principalement composée d'emprunts anglo-américains: *bad leaver, goodwill, earn-out, bot, complément de prix, blockchain*, etc., depuis leur création en France s'est faite en utilisant l'expérience d'entrepreneurs américains, basée sur des technologies développées par des entreprises américaines.

« La France dispose de véritables atouts dans la **blockchain** et entend bien défendre ses positions, comme le prouve le lancement d'un plan ambitieux par le gouvernement » (Le Monde, 03 mai 2019).

De plus, les emprunts sont utilisés pour fournir les informations déclarées d'une certaine couleur socioculturelle. Quand on lit *Mrs* au lieu de *Mme*, on comprend que la personne est un représentant d'un pays anglophone: « Pour son premier rôle dans une fiction télé, **Mrs. America** sur Canal +, l'actrice australienne interprète avec brio une *activiste conservatrice* dans les années 1970 aux États-Unis. » (Le Figaro, 09 août 2020).

3.2.3 La fonction de l'impact émotionnel sur le lecteur. La fonction de l'impact émotionnel de l'emprunt sur le lecteur découle des fonctions ci-

dessus. Les emprunts sont des dénominations actuelles qui nomment des événements et des faits qui se produisent dans la société aujourd'hui et concernent tout le monde. C'est pourquoi ils sont perçus émotionnellement par les locuteurs natifs comme quelque chose d'inhabituel et de nouveau non seulement dans leur structure sémantique, mais aussi souvent dans la forme et le son, par exemple:

La saturation de la langue parlée avec un vocabulaire expressif permet aux locuteurs natifs de transmettre les nuances sémantiques et émotionnelles les plus subtiles. Tout cela se reflète dans les médias.

Les emprunts se produisent chez les jeunes, puis nombre de ces emprunts commencent à être utilisés dans les médias. Par exemple, les journalistes qui aiment surprendre les lecteurs et les téléspectateurs avec des expressions linguistiques ont popularisé les unités lexicales d'origine anglaise chez les jeunes.

Étant donné que le style journalistique a de nombreux types de textes et de genres linguistiques différents, tels que l'article, la correspondance, la note, la publicité, le titre, la critique, l'essai, le feuilleton, etc., on examine les moyens d'expression dans le titre, parce que le titre contient les informations de base et est une version compressée de la note en une phrase.

De plus, le titre a un pouvoir spécial d'influence rétrospective sur le lecteur, lorsqu'après la lecture du texte, il existe une corrélation du contenu avec le titre de l'article. Par conséquent, le titre vise une certaine perspective sémantique, dont la compréhension n'est souvent possible qu'après lecture du contenu du texte, et la divulgation complète se fait par une connexion rétrospective (en arrière) de l'histoire et du titre.

Sur la base du fait que les titres de journaux effectuent la fonction nominative, informative, la fonction d'attirer l'attention et principalement la fonction de persuasion, d'agitation, l'une des principales caractéristiques des moyens visuels dans le journal est leurs qualités et capacités d'évaluation sociale. en termes d'impact efficace et ciblé sur le public de masse.

« **London loves fashion**. La capitale britannique a donné le top départ de sa Fashion Week, qui fête cette saison ses 25 ans » (Le Figaro, 22 septembre 2009).

« *Labyrinthe, biquette ou GIF animé : le **best-of** des pages d'erreurs du Web* » (Le Monde, 08 octobre 2014).

« *DSN: la **deadline** de l'administration inquiète les experts-comptables. Alors que de nouvelles conditions d'étalement pour le démarrage de la déclaration sociale nominative ont été publiées sur le site dsn-info.fr, le cabinet d'expertise-comptable In Extenso pointe un calendrier aberrant* » (L'Express, 20 février 2017).

Dans ces exemples, on peut voir que les anglicismes utilisés dans les titres créent une certaine ambiance. Tout d'abord, ils attirent l'attention du lecteur, car plus le titre est attrayant, plus les lecteurs voudront lire l'article. Et c'est l'emprunt anglais qui sert dans ces cas de soi-disant appât qui intéressera plus de lecteurs.

Fonction de l'impact émotionnel sur le lecteur sert à conférer une certaine valeur expressive à un objet, un phénomène ou un processus particulier. Les auteurs utilisent cette valeur affective pour exprimer le sarcasme, l'ironie, la satisfaction ou l'insatisfaction face à tel ou tel événement. Cela rend également le texte moins « sec », ce qui augmente finalement l'intérêt du lecteur pour le matériel. Les emprunts, dans ce cas, sont souvent utilisés dans les titres d'articles pour attirer l'attention.

Les emprunts suivants en sont un exemple : « *First Lady, le Far West, donner beaucoup de «love», un strict respect, une clownerie*».

« *Qui est Melania Trump, la nouvelle « **first lady** » ? La nouvelle « première dame » américaine, née en Slovénie, est un personnage discret et mystérieux* » (Le Monde, 09 novembre 2016).

« *Loi Avia : «Internet n'est pas un **Far West** qu'il faudrait policer comme des cowboys*» (Le Figaro, 21 juin 2020).

« *L'exigence laïque du respect mutuel. Le tout bien sûr dans le **strict respect** de la laïcité, qui requiert une étude (...)* » (Le Monde diplomatique, janvier 2002).

« *Pourquoi ces **clowneries**? Pourquoi ces singeries?*» (Le Parisien, 5 mai 2018).

On voit que l'usage des anglicismes dans ce contexte a une certaine fonction expressive. L'utilisation d'équivalents français n'aurait pas du tout un tel effet. Même par les titres des articles, le lecteur comprend généralement ce qui sera discuté dans l'article et quelle humeur y règne. Les journalistes accordent beaucoup d'attention aux titres, ils doivent donc les formuler aussi précisément que possible, et l'utilisation d'anglicismes ne fera que renforcer l'effet stylistique.

3.2.4. Fonction de l'économie linguistique. La force motrice de cette fonction est la tendance du langage à appeler une chose entière, indivise, un mot, pas une phrase. Dans la langue moderne, le remplacement d'un mot composé par un mot d'une syllabe est un phénomène courant. Ainsi, le mot anglais *casting* remplace le mot recommandé – *la distribution artistique*, qui n'est pas seulement une combinaison de mots, mais également dont chacun des lexèmes est multi-syllabe. Cela permet aux locuteurs d'utiliser l'anglicisme plus rapidement et plus facilement que l'expression française maternelle: « Le *casting* de la diversité m'agace, je préfère la compétence et le spectacle ». Dans la publicité du nouveau film DVD, on trouve: « Un casting formidable »

Il est à noter que l'une des caractéristiques de la presse, ainsi que de tout discours journalistique, est qu'elle doit être la plus économique possible, c'est-à-dire transmettre le plus d'informations possible. par le plus petit nombre d'unités linguistiques et que cette information indique le maximum d'originalité.

Non seulement les anglicismes comblent les lacunes lexicales du français, mais ils sont également utilisés par souci de concision et de concision. En effet, un anglicisme semble avoir les meilleures chances de survivre non seulement s'il représente un concept ou une invention nouveau, mais s'il présente également l'avantage de la brièveté. De cette façon, l'anglicisme rapide peut l'emporter sur l'alternative française lourde (c'est-à-dire en utilisant l'expression anglicisée *late notice* au lieu de son homologue français *le retard de mon avis*).

L'accent est mis sur la brièveté et la sonorité des emprunts anglais. Ainsi, les auteurs d'articles de magazines jouent souvent sur l'allitération, car on a la répétition des mêmes sons, des consonnes dans un certain nombre de mots apparentés (« top of the pop »; « crop tops »; « tips des pros » ; « coup de pep's »; « un look plein de peeps »; etc), ce qui crée à nouveau l'effet d'harmonie sonore.

Dans cet exemple on utilise un emprunt anglais court (gloss) au lieu de l'équivalent français – brillant à lèvres : « *Rihanna : pourquoi son gloss Fenty Beauty se vend-il toutes les 12 secondes ?* » (Elle, 3 septembre 2020)

« *Un « pacemaker pour le cerveau » contre les maladies neurologiques* » (Le Monde, 10 septembre 2014).

Ici on pouvait utiliser le mot *stimulateur cardiaque* pour remplacer *pacemaker*, mais l'auteur a préféré une version anglaise plus courte.

Une tendance active dans le vocabulaire des médias de masse de la période analysée est la reconstitution quantitative de sa composition avec des mots étrangers, en raison à la fois de facteurs extralinguistiques et linguistiques. La raison de l'emprunt n'est pas seulement la nécessité de combler les lacunes linguistiques, le «désespoir nominatif», le désir d'économie de la langue, la tendance à une différenciation plus claire des mots par la sémantique et les domaines d'utilisation, etc., mais aussi les goûts mode, linguistiques et esthétiques des locuteurs qui recherchent la nouveauté et la fraîcheur.

Afin d'attirer l'attention du jeune public et de ne pas utiliser de longs équivalents français, parfois même les noms de films anglais ne sont pas traduits en français: par ex. « Men in black » ou « Monsters ». Même les producteurs français nomment leurs films en anglais: « Subway » de Luc Besson, « Forever Mozart » de Jean-Luc Godard. La même tendance s'observe dans les noms des livres français – « People » de Stéphane Denis par exemple. Les chanteurs «attrapent» très rapidement de nouveaux mots anglais ce qui conduit à l'ajout d'un grand nombre de mots anglais dans les chansons et même dans leurs noms (« For Me Formidable » de Charles Aznavour).

Il est donc devenu plus facile et plus rapide d'utiliser des termes anglais - des noms en un seul mot, que de toujours rechercher leurs équivalents nationaux, qui sont souvent des phrases ou des expressions descriptives. Ainsi, la loi de l'économie de la langue travaille en pleine force dans le processus d'interaction interculturelle et interlinguale et dans le contexte d'une accélération significative du rythme de vie et de la mondialisation des flux d'information.

3.2.5 la fonction de donner du prestige à l'énoncé. La fonction suivante des emprunts anglais, que nous soulignons, est la fonction de donner du prestige à l'énoncé ou, pour ainsi dire, de lui donner un plus grand niveau intellectuel. Cette caractéristique est l'une des principales motivations de l'utilisation du vocabulaire anglais par les Français, car ils peuvent ainsi démontrer leur connaissance de l'anglais, et donc un niveau d'éducation élevé.

Et comme l'anglais est la langue des dernières technologies, l'utilisation d'unités lexicales de cette langue semble aux Français plus prestigieuse et démontre leur conformité avec les tendances scientifiques modernes.

Parfois, les journalistes utilisent des mots anglais sans les traduire en français. Ils ne prennent pas assez de temps pour travailler correctement sur l'article, ils utilisent donc simplement un mot anglais sans penser à son impact futur. Dans les publicités françaises, de nombreux mots et expressions anglais sont utilisés sans traduction. Même les entreprises françaises bien connues utilisent l'anglais pour rendre leurs publicités plus modernes, par exemple «*Oasis is good*», «*Serial Cleaner*» ou «*vittelfun*». Plus précisément: le constructeur automobile français bien connu, Renault, a dans sa publicité l'expression anglaise «*French touch*»; et la compagnie aérienne française la plus populaire, Air France, a son slogan «*France in the air*».

Uriel Weinreich, linguiste américain, souligne le prestige de l'anglais comme un facteur déterminant, tandis que Barzun et Etienne prétendent tous deux que le snobisme français est le véritable motif d'emprunter à l'anglais.

Comme exemple on peut monter l'utilisation de mot *babysitter* au lieu de *gardienne*, *dessing* : « *Parents cherchent **babysitter** idéal. Urgent ! J'ai commencé à chercher une remplaçante à notre **babysitter** en août, dit-elle. Il était trop tard !* » (Elle , 5 octobre 2011).

« *Les astuces pour parler à un **boss** qui nous stresse* » (Le Figaro, 8 février 2018).

« *Un joli **challenge**. Passer de joueuse à **coach**, c'est une continuité ?* »

« *Vente à la ferme : le nouveau **challenge** de la famille Masson* » (Le Progrès, 07 octobre 2020).

On utilise le mot *feedback* au lieu de *rétroaction* : « *Vous demandez des résultats sur investissements aux occupants du foyer et préférez le **feedback** à la conversation ?* » ;

Le mot *remake* au lieu de *nouvelle adaptation* : « *Cowboy Bebop va devenir une vraie série en « live action » Cowboy Bebop va devenir une vraie série en « live action » Un **remake** de l'animé culte des années 1990* » (Première, 7 juin 2017).

L'utilisation des anglicismes dans ces exemples s'explique plutôt par le désir des journalistes de paraître à la mode. Ils décrivent certains phénomènes qui se rapportent aux réalités d'aujourd'hui et sont discutés dans le monde entier. Par ailleurs, le recours aux emprunts indique ici aussi la modernité des tendances discutées.

Denis Bouchard, professeur et linguiste québécois, adopte en revanche une perspective plus sociolinguistique où un emprunt lexical est adopté par l'échelon supérieur de la société pour des raisons distinctives, devient rapidement un marqueur de prestige, est adopté, imité, exagéré par les membres de la classe moyenne, et peut finir par remplacer l'ancienne forme prestigieuse.

De nombreux emprunts anglais peuvent être considérés comme des snobismes et comme inutiles. Il y a un mot français pour les remplacer, mais les anglicismes utilisés sont plus à la mode. Par exemple, le titre des vidéos de chaque thème est appelé *best of* en France, ce qui est considéré comme une forme importante de snobisme

Les mots et les expressions *go, man, top, up, oh boy, the number one, big shot* sont considérés par des snobismes et inutiles.

« *Nicolas Bouzou : Le **stop-and-go** économique est intenable* » (L'Express, 28 octobre 2020).

« *Le vieux rêve de tout Américain, être « **the number one** » dans une nation seule véritablement élue de Dieu, s'effondre lorsque la crise atteint progressivement les plus brillants comme les plus démunis.* » (Le Monde diplomatique, novembre 1990).

L'expression « *the number one* » se prononcent très fortement « à la française » avec par exemple la prononciation de « z » au lieu du « th » dans l'article « the ».

De plus, il y a différentes raisons pour lesquelles les Français utilisent des mots anglais dans leurs conversations: l'absence d'un équivalent (*vérification des faits*); le besoin d'économie de langage (*crash d'un avion*); l'utilisation de mots internationaux (*leader, orateur, embargo*); l'utilisation de mots à la mode (*look, show, flashmob*) et autres. Il existe des mots anglais qui n'ont pas d'équivalent dans la langue française, tels que « *bulldozer* », « *scanner* » ou « *drone* ». Il est évident que les adolescents utilisent plus l'anglais que les adultes ou les personnes âgées. Le journal «Le Parisien» donne un exemple intéressant de discours d'adolescent: « *trop swag, qui, entre deux pépites, va liker sur facebook pour faire le buzz parce que c'est fun de booster sa life* » [39].

Après avoir revu des articles de la presse écrite Paris Match, Le Parisien, des publications en ligne C'est Facile!, Le Figaro, L'Exspress, Le Monde, Première et des articles de blogs en ligne on peut distinguer trois groupes des anglicismes :

1. Anglicismes pleinement intégrés dans le système de la langue du destinataire. Ils apparaissent déjà sur les pages des dictionnaires français, leur remplacement par un synonyme français est déjà assez problématique. Les exemples incluent des unités lexicales telles que *football, rugby, sandwich, rallye, cow-boy, basket, yacht, week-end*.

Aucun des articles d'Internet qu'on a analysé ne contenait de synonymes français pour ces unités lexicales, comme *ballon rond, ballon ovale, casse-croûte, circuit, bouvier, chaussure, voilier, fin de semaine*. En conséquence, on peut conclure que dans la langue

française il y a des synonymes pour ce groupe d'anglicismes, mais que les français préfèrent leurs équivalents anglais.

2. Les anglicismes, facilement remplaçables par des synonymes français, peuvent être critiqués pour leur utilisation. Nous parlons de mots d'emprunt anglais, pour lesquels les entrées du dictionnaire français offrent une certaine gamme de synonymes. Ce sont principalement des anglicismes se terminant par *ing*. Ainsi, par exemple, avec le mot *camping*, on a trouvé ses synonymes français rarement utilisés *campement*, *campisme*. Parallèlement aux anglicismes *prime time*, *scoop*, les articles sur Internet utilisent la version française de ces lexèmes *heures de grande écoute*, *exclusivité*.

3. Anglicismes «purs», dont l'utilisation n'est causée que par la tendance de la mode pour tout ce qui est anglo-américain. Ils ont un certain nombre de synonymes français, et ils n'apparaissent sur les pages de la presse française que pour lui donner de la pertinence et attirer l'attention du lecteur : « *Le surfeur a offert un magnifique air juste après le buzzer..; un accessoire indis-pensable d'un look chic et indémodable; à mon retour à Portland, j'ai été bien accueilli, les joueurs, le staff avaient suivi l'Euro, ils me posaient des questions* » (65-131).

3.3 Les anglicismes qu'il faut éviter dans la langue française

Le développement de presque toutes les langues naturelles est caractérisé par le processus d'emprunt de mots à d'autres langues. Néanmoins, les locuteurs natifs se méfient souvent de ce processus lui-même, et surtout de ses résultats, des mots étrangers. Pourquoi prendre quelque chose aux autres, n'est-il pas possible de faire avec les moyens de la langue maternelle?

L'interaction et l'influence mutuelle sont l'un des problèmes urgents de la linguistique moderne. Un exemple frappant de contacts linguistiques peut être considéré comme l'apparence et le fonctionnement de mots d'une autre langue dans une langue. Le

début du XXI^e siècle se caractérise par l'expansion des sphères de contacts internationaux, où l'anglais devient la langue de communication internationale. Le rôle politique et économique important des pays anglophones dans le monde, leur supériorité dans certaines sphères d'activité, intensifient dans une large mesure l'apparition et l'usage des anglicismes en langue française.

La raison la plus importante de ce flux d'anglicismes en langue russe est le leadership mondial incontesté des États-Unis dans de nombreux domaines de notre vie. Il est très facile de copier la culture, la structure du développement économique, le système éducatif, la langue, le mode de vie et même la façon de penser, en oubliant parfois l'identité.

Très souvent l'emploi des emprunts anglais vient d'un manque de vocabulaire et de l'utilisation fréquente des anglicismes dans la presse spécialisée dans la technologie, les jeux vidéo ou les mangas ou dans la télévision. Bien qu'il soit bien connu que l'anglais est plus facile à maîtriser que la langue de Molière, les mots de vocabulaire sont souvent aussi plus courts et plus faciles à prononcer.

Cependant, l'utilisation fréquente des anglicismes peut avoir des conséquences négatives. Chacun peut les comprendre à sa manière, parfois incorrectement. Beaucoup de gens ne se sentent pas en sécurité ou ne sont pas conscients lorsque quelqu'un utilise ces formes inconnues. Un certain nombre d'anglicismes sont en fait des pseudo-anglicismes, n'existant jamais en tant que tels en anglais ou avec une autre signification.

Compte tenu du fait que les emprunts excessifs constituent une menace pour l'identité nationale et culturelle, l'État, ainsi que les organes investis des pouvoirs appropriés, sont aux prises avec la sursaturation du vocabulaire des langues étrangères, par exemple, avec l'aide des lois et règlements régissant la vie linguistique de l'État.

La France mène une politique linguistique active dans la lutte contre l'utilisation indésirable des emprunts anglais. Examinons quelques exemples.

L'emprunt *ASAP* est en fait une abréviation de l'expression anglaise « as soon as possible », souvent trouvée dans les forums Internet en combinaison avec le nom *réponse* et le verbe *repondre*. Par exemple « *repondez ASAP svp!* » Cet anglicisme a également

pénétré le langage de la presse, où il peut être trouvé, par exemple, « Societe: petit lexique du novo-langage des bureaux du 21 siècle – Asap: (As soon as possible) ». L’acronyme *ASAP* est un exemple d’anglicisme mal utilisé, car il existe une expression commune correspondante en français, *des que possible*. C’est pourquoi sur le site officiel de l’Académie française il est recommandé d’utiliser des phrases originales – *repondre des que possible, a retourner des que vous pouvez*.

Très souvent on observe l’utilisation du mot « *look* ». Cependant, le français dispose d’un riche répertoire de mots pour remplacer l’emprunt ci-dessus: *air, allure, aspect*, etc. L’emprunt excessif de regard se retrouve dans des textes médiatiques sur divers sujets – « *Richard Spencer, un fasciste new-look dans le sillage de Donald Trump* » (Le Monde, 17 janvier 2017); « *Robe en viande, Poker Face, A Star is Born... Lady Gaga revêt ses looks iconiques pour sensibiliser à la politique* » (Elle, 30 octobre 2020). Selon la réglementation de la langue française, il est interdit d’utiliser des mots étrangers s’ils ont un équivalent français qui transmet exactement le même sens. C’est pourquoi l’Académie française recommande d’utiliser les expressions traditionnelles «il a un air» et «soigner son allure, son apparence» au lieu des phrases empruntées à la langue anglaise «changer de look», «soigner son look», etc.

L’anglicisme « *business* » fonctionne en français depuis 1884. Aujourd’hui, l’emprunt aux entreprises se généralise dans le langage de la presse : « *Le tribalisme et le business électoral, tares congénitales des démocraties africaines* » (Le Monde, 16 août 2020), « *Eco-business : où trouver l’argent ? Banques alternatives, green business angels, venture capitalists spécialisés dans les éco-innovations...* » (L’Express, 26 novembre 2007) et etc. Malgré sa prédominance et sa consolidation dans la langue française, cet anglicisme n’a pas échappé à la censure de l’Académie française, qui propose un substitut à l’emprunt excessif sous la forme du lexème original *marchandisation* ou *exploitation*.

Comme exemple d’emprunt, considérons le nom *digital*. Au départ, le mot *digital* est passé en anglais du latin, dans lequel il signifiait «dactytaire», parce qu’il se comptait autrefois sur les doigts. Et ce n’est que plus tard, au cours de son évolution sémantique,

que ce mot a acquis un nouveau sens « numérique ». Le haut degré d'assimilation du lexème *digital* en français est confirmé par sa mention dans la presse « *La France avait du retard sur l'utilisation du digital* » (L'Express, 6 octobre 2020). L'emprunt ci-dessus est également redondant, dupliquant le sens du mot *numérique* déjà existant. L'Académie française prescrit d'utiliser le vocabulaire du dictionnaire original: appareil photo numérique au lieu d'un appareil photo digital.

Le lexème anglais *cash*, largement utilisé par les Français, appartient également à la catégorie des emprunts excessifs, comme en témoigne sa pénétration dans les médias - «*Bourse de Paris : reprise des cotations à 12h45 pour le cash* » (Le Figaro, 19 octobre 2020), «*Allemagne: pour la première fois, les paiements par carte prennent le pas sur le cash* » (Le Figaro, 17 septembre 2020).

Le mot emprunté en français apparaît comme un adverbe (payeur cash), un nom (avoir du cash) ou un adjectif (être cash). Il existe plusieurs unités lexicales en français dont le sens est similaire à l'anglais. Par exemple, dans le cas des expressions *avoir du cash* et *avoir du liquide*, la priorité, selon la conclusion de l'Académie française, sera la phrase originale *avoir du liquide*, et on conseille d'utiliser *payeur comptant* et *être d'une franchise un peu brutal* au lieu de *payeur cash* et *être cash*.

Voici une liste des emprunts anglais de base qui devraient être évités et remplacés par des équivalents français, proposé sur le site du Conseil supérieur de l'audiovisuel [38]:

- Briefing – Réunion préparatoire
- Blog ou weblog – Bloc-notes
- Casting – Audition (pour un comédien)
- Coach – Mentor, répétiteur, entraîneur
- Deadline – Date-limite
- Design – Stylisme
- Hit parade – Palmarès
- Live – En direct / en public / en public et en direct

- Mail ou e-mail – Courriel
- Planning – Planification, calendrier *, agenda
- Podcasting – Diffusion pour baladeur, Baladodiffusion
- Prime time – Heure de grande écoute, avant-soirée;
- Première partie de la soirée
- spoil – divulguer
- podcast – audio à la demande
- clickbait – piège à clics
- deep fake – vidéos intox ou vidéotox
- autotune – l’ajustement automatique d’intonation
- social media manager – responsable des réseaux sociaux
- infox – information fallacieuse
- Spin-off – Version dérivée
- Sponsor – Parraineur, mécène
- Téléshopping – Téléachat
- Vintage – Rétro, d’époque

Conclusion du Chapitre 3

L’analyse des anglicismes en français à partir de revues françaises suggère que l’afflux d’emprunts anglais a considérablement augmenté au début du XXI^e siècle avec le processus de mondialisation, le développement des nouvelles technologies, Internet. Tout d’abord, le domaine des affaires, de l’informatique et des médias ont été sensible à ce processus.

Après l’étude menée, on peut constater que le plus souvent, la langue française emprunte les mots dans certaines combinaisons, qui appartiennent à des domaines assez

différents : la politique, l'économie, la finance, le droit, le sports, la culture. Les principaux thèmes dans lesquels le plus grand nombre d'emprunts à la langue anglaise est observé sont identifiés (Cinéma, télévision, musique, mode, sport, apparence, nourriture).

Ainsi, les fonctions des éléments lexicaux empruntés dans la langue du destinataire peuvent être très différentes, c'est pourquoi, dans ce chapitre, les principales fonctions des anglicismes ont été mises en évidence. L'utilisation de certaines unités du lexique anglais est basée sur des raisons socio-psychologiques : la perception par la société d'un mot de langue étrangère comme plus prestigieux et « magnifiquement retentissant ». Bien sûr, tous les emprunts n'enrichissent pas le vocabulaire français et sont justifiés, mais ils permettent certainement de moderniser le message, de lui donner plus d'expression et aident les journalistes d'attirer ainsi l'attention des lecteurs.

Lors de l'analyse du fonctionnement des emprunts dans le texte, il convient de noter que des emprunts sont utilisés dans chaque texte de la presse. Certains d'entre eux aident les lecteurs à mieux comprendre l'essence de l'affaire, à évoquer un sentiment de confiance, car en raison de leur utilisation répandue, ces innovations sont connues d'un large éventail de lecteurs. D'autres, au contraire, ne sont pas toujours compris par les locuteurs natifs et par conséquent, leur auteur a besoin d'explications supplémentaires. L'une des raisons d'utiliser des mots étrangers est l'intérêt commercial du journal. Éviter un vocabulaire fonctionnellement simple et neutre sur le plan émotionnel et passer à un nouveau vocabulaire attire le regard du lecteur.

En outre, il a été constaté que l'utilisation des anglicismes a une valeur affective et enrichit le langage des médias. Des mots étrangers sont utilisés pour nommer certaines réalités et cela permet au lecteur de mieux comprendre les problèmes actuels. Il a également été déterminé que leur utilisation contribue à l'économie linguistique, car assez souvent les équivalents français sont beaucoup plus longs que les emprunts en anglais. Aussi, l'utilisation des anglicismes est souvent due au désir des journalistes de paraître à la mode. Ils décrivent certains phénomènes qui se rapportent aux réalités d'aujourd'hui et

sont discutés dans le monde entier, de sorte que l'utilisation des emprunts indique également la modernité des tendances discutées.

En somme, on peut noter que l'utilisation active d'emprunts d'origine anglais est une caractéristique de la langue française moderne. L'utilisation de certains anglicismes est opportun, d'autres – injustifiée, comme dans le cas d'emprunts excessifs qui dupliquent le sens de mots déjà existants dans la langue réceptrice.

La politique linguistique de la France se concentre sur le développement de mesures pour résister à l'influence intense de la langue anglaise, exprimée dans le développement des lois et règlements dans le domaine de la régulation linguistique, ainsi que dans l'introduction de mots d'origine française. En particulier, l'Académie française propose des listes de mots d'origine anglaise à éviter et propose des équivalents français.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La pénétration rapide du vocabulaire anglais dans toutes les couches du vocabulaire de la langue française contemporaine a provoqué des débats houleux parmi les linguistes sur les conséquences de ce processus pour l'environnement linguistique français, son identité et les perspectives de son développement. La situation de la langue d'aujourd'hui et la controverse qui l'entoure ont également agité le gouvernement français, à la suite de quoi une nouvelle loi sur la langue française a été adoptée et approuvée.

On a déterminé que des emprunts servent soit à enrichir la langue (alors ils ont un impact positif sur la langue), soit à remplacer les mots français correspondants. Malgré le fait que les Français démontrent l'exemple le plus frappant de respect de leur langue, le nombre d'anglicismes augmente. Le gouvernement de La France cherche à remplacer et éliminer de la langue autant d'emprunt anglais que possible. Cependant, ils restent encore dans l'usage des Français. La prédominance des anglicismes dans la langue française affecte négativement la langue dans son ensemble. Après tout, les mots français entrent dans les dictionnaires et l'anglais se précipite dans le discours familier. Mais il est trop tôt de parler du danger grave qui menace la langue nationale.

La langue, empruntant des mots étrangers, ne les laisse pas inchangés pendant une longue période, ils s'adaptent progressivement à sa structure, c'est-à-dire sont soumis au processus d'assimilation, qui consiste à transformer leur apparence sonore, leur structure grammaticale et leur contenu sémantique selon les lois internes de la langue française. Dans ce travail on a identifié les caractéristiques principales de l'assimilation des mots anglais en français (graphique, phonétique, morphologique et sémantique).

Après avoir étudié diverses sources, les principales raisons d'emprunter des anglicismes ont été identifiées. Donc, la reconstitution du vocabulaire français avec de nouveaux termes lexicaux est due à la nécessité de nommer de nouveaux concepts dans le domaine des technologies de l'information. De plus, des journalistes les utilisent pour

refléter l'actualité liée à certains changements de la vie politique et économique et au développement de la science et de la culture.

Selon les résultats des observations scientifiques, il est possible de déclarer que la réception et l'existence dans la langue de mots étrangers sont dues aux principaux facteurs suivants: absence dans la langue du destinataire d'un correspondant pour le nom d'un nouveau concept – *factchecking, coming out*; à des fins d'économie de la langue (prédominance de mots à une et deux syllabes) – *crash* (d'un avion) au lieu d'écrasement (d'un avion); donner le concept de caractère international – *leader, orateur, itinérance*; consolidation des «mots de mode» dans l'usage quotidien – *look, show, come-back*.

Le plus souvent, les emprunts anglais se retrouvent dans le domaine de la communication quotidienne, dans le domaine de la culture, du sport, du tourisme, de la musique pop, de la cuisine, de la mode et de l'électroménager, de l'économie et de la gestion, ainsi que des technologies de l'information. L'analyse d'un grand nombre de sources différentes a montré que la plupart des anglicismes appartiennent soit à la catégorie «mode», soit à la catégorie «technologie, électronique, communications». Par conséquent, nous pouvons conclure que les mots de ces catégories sont les plus courants dans le monde, ou plutôt les mots anglais. La langue française utilise divers éléments de langue anglaise, voire des formes similaires pour répondre à leurs besoins de communication, il est donc difficile de considérer toutes les manifestations des traits de l'anglais dans la langue française.

Le plus grand nombre de mots d'emprunt à l'anglais peut être retracé dans le vocabulaire des jeunes. Cette influence sur le vocabulaire des jeunes est associée à l'influence sur les jeunes des médias, du cinéma, de la télévision et en plus des caractéristiques d'âge.

En outre, l'utilisation d'emprunts anglais donne une certaine valeur expressive à la parole. Avant tout les anglicismes peuvent remplir une fonction nominative en nommant de nouveaux objets et phénomènes, car ils n'ont pas d'équivalent en français. L'utilisation des anglicismes s'explique aussi par le désir des journalistes de paraître à la mode. Ils

décrivent certains phénomènes qui se rapportent aux réalités d'aujourd'hui et sont discutés dans le monde entier. Par ailleurs, le recours aux emprunts indique aussi la modernité des tendances discutées. L'intensification de l'utilisation des emprunts anglais servant à décrire les phénomènes sociaux et politiques se produisant dans la société contemporaine s'explique par leur pertinence communicative.

Bien sûr, les emprunts font partie intégrante du processus de fonctionnement et de changement historique de toute langue, l'une des sources principales de reconstitution de son vocabulaire, mais leur abondance soulève de sérieuses préoccupations quant à la préservation de l'intégrité et de l'originalité de la culture nationale.

Bien que l'Académie française ne puisse pas arrêter le processus d'emprunt de vocabulaire de langue étrangère, elle met tout en œuvre pour empêcher leur utilisation généralisée et propose de les remplacer par des équivalents véritablement français.

BIBLIOGRAPHIE

1. Аристова В. М. Англо-русские языковые контакты (Англизмы в русском языке). Ленинград : Изд-во ЛГУ, 1978. 151с.
2. Арнольд И. В. Лексикология современного английского языка : учебник. Москва : Высшая школа, 1986. 295с.
3. Балли Ш. Французская стилистика : підручник, 2-ге вид. Москва : Эдиториал УРСС, 2001. 392 с.
4. Блумфилд Л. Язык. Москва : Прогресс, 1968. 608 с.
5. Бухрякова М. В. Англицизмы в современном французском языке *Вестник Казахстанско-американского свободного университета*. Усть-Каменогорск, 2009. Вип.2. С. 24-30.
6. Виноградов В. С. К вопросу об англицизмах в современном испанском языке. *Научные доклады высшей школы. Филологические науки*. Москва, 1987. Вип. 3. С. 58 – 64.
7. Витковская Т. И. Английские заимствования в лексике французского языка, 2015. URL: <http://elib.bspu.by/bitstream/doc/29748/1/Витковская.pdf> (дата обращения: 12.10.2020).
8. Гак В. Г. Теория и практика перевода. Французский язык. Москва : Интердиалект, 2003. 454 с.
9. Гапликова М. И., Марухина С. А. Англицизмы в современном французском языке. *Международный студенческий научный вестник*. 2016. Вип. 5. Часть 3. URL: <http://www.eduherald.ru/ru/article/view?id=15995> (дата обращения: 12.10.2020).
10. Гончаренко Л. О. Функціональний аспект запозичень. *Актуальні проблеми слов'янської філології. Серія : Лінгвістика і літературознавство*. Бердянськ, 2010. Вип. XXIII. Частина 4. С. 294 – 301.
11. Дмитриевская Е. И. Фоно-орфографическое, морфологическое и

- лексикосемантическое освоение англицизмов современным немецким языком : дисс. на соискание учен. степ. канд. филол. наук: 10.02.04. Львов, 1969. 345с.
- 12.Евсеев А. А. К источникам термина «американизм». *Лингвистика и модели речевого поведения*. Москва : Прогресс, 1984. С. 99 – 102.
- 13.Есенова Е. Й. Англiцизми та американiзми: теоретичнi аспекти проблеми. *Сучаснi дослідження з iноземної фiлологiї*. Ужгород, 2018. Вип. 16. С. 74 – 83.
- 14.Кислюк Л. П. Словотворний потенцiал запозичень в сучаснiй українськiй лiтературнiй мовi (на матерiалi англiйських та нiмецьких запозичень) : автореф. дис. на здобуття наук. ступеня канд. фiлол. наук: 10.02.15. НАН України, Ін-т мовознав. ім. О. О. Потебнi. Київ, 2000. 238 с.
- 15.Косович О. В. Процеси експансiї лексем англiйського походження в контекстi мовної полiтики Францiї. *Науковий вiсник Мiжнародного гуманiтарного унiверситету*. Одеса, 2017. Вип. 28. С. 218 – 220.
- 16.Крекотень О. В. Рiзновиди англiйських запозичень у французькiй мовi *Проблеми та перспективи розвитку науки на початку третього тисячолiття у краiнах Європи та Азiї* : збiрник наукових праць. Переяслав-Хмельницький : Переяслав-Хмельницький державний педагогiчний унiверситет iменi Григорiя Сковороди, 2015. С. 391 – 398.
- 17.Кромбет О. Види адаптацiї лексичних запозичень у романськомu мовознавствi. *Науковi записки КДПУ. Серiя: Фiлологiчні науки, мовознавство* : зб. наук. праць. Кiровоград, 2012. Вип. 104(2). С. 18 – 23
- 18.Кульбiда Д. П. Методологiчні засади дослідження англiцизмiв у сучасномu iспанськомu туристичномu. *Одеський лiнгвiстичний вiсник*. Одеса, 2017. Вип. 9. URL: http://oljournal.nuoua.od.ua/v9_2/7.pdf (дата звернення 14.10.20).
- 19.Кубрякова Е. С. Язык и знание. Москва : Языки слав. к-ры, 2004. 560 с.
- 20.Марусик Т. З iсторiї мовного регулювання Францiї. Радiо Свобода. 2011 р. URL: <https://www.radiosvoboda.org/a/3545488.html> (дата звернення 20.07.20).

21. Мельникова А. И. Изучение англизмов в курсе «Современный русский язык». *Русский язык в школе*. Москва, 1991. Вып. 2. С. 95 – 101.
22. Мусійчук С. М. Англiцизми у французькій мові та особливості їх перекоаду. Філологіяні студії. *Науковий вісник Криворізького державного педагогічного університету*. Кривий Ріг, 2013. Вып. 9. С. 304 – 311.
23. Олєфір Г. І., Дейнеко І. А., Дейнеко І. В. Англiцизми у сучасній французькій мові: мода чи вимога часу? *Проблеми семантики, прагматики та когнітивної лінгвістики*. Київ, 2018. Вып.33. С. 218-230. URL: http://nbuv.gov.ua/UJRN/psptk1_2018_33_18 (дата звернення 20.07.20).
24. Подворна, Л. А. Англійські запозичення у французькій мові, їх характер та класифікація. *Економічна стратегія і перспективи розвитку сфери торгівлі та послуг: зб. наук. пр.* Харків: ХДУХТ, 2015. С. 413 – 421.
25. Рабош Г. Запозичення з різних мов у французькій мові. *Вісник Львівського університету. Серія міжнародні відносини*. Львів, 2011. Вып. 28. С. 294 – 304.
26. Рубан В. О. Англомовні запозичення у сучасному французькому медіа дискурсі: структурно-типологічний та функціонально-прагматичний аспекти : дис. на здобуття наук. ступеня канд. філолог. наук: 10.02.05 «Романські мови»/Київ. нац. лінгв.цн-т. Київ, 2012. 249 с.
27. Рубан В. О. Лінгво-прагматичні функції англійських запозичень у сучасному французькому медіа-дискурсі. *Науковий вісник Чернівецького університету. Романо-слов'янський дискурс*. Чернівці, 2012. Вып. 598. С. 41 – 46.
28. Рубан В. О. Проблема трактування поняття «англiцизм» та категоризації англійських запозичень у французькому мовознавстві. *Вісник Житомирського державного університету ім. І. Франка. Філологічні науки*. Житомир, 2010. Вып. 55. С. 215 – 219.
29. Смуцинська І. В. Французька лексикологія. Київ : Видавничий дім Дмитра Бураго, 2015. 600 с.

- 30.Ткаченко О. О. Французька мова на межі тисячоліть. *Мовознавство*. Київ, 2002. Вип.1. С. 3 – 13.
- 31.Федченко Е. Д. Фонетико-графические и семантические особенности англицизмов в современном французском языке : автореф. дисс. на соискание учен. степ. канд. филол. наук: 10.02.05. Киев, 1990. 23 с.
- 32.Чекалина Е. М., Ушакова Т. М. Лексикология французского языка. Санкт-Петербург : Изд. дом Санкт-Петербургского ун-та, 2007. 275 с.
- 33.Académie Française. Spoiler (2014). URL: <http://www.academie-francaise.fr/spoiler> (dernier accès: 10.08.2020).
- 34.Académie Française. En live (2015). URL: <http://www.academie-francaise.fr/en-live> (dernier accès: 10.08.2020).
- 35.Banque de dépannage linguistique. Les anglicismes. Office québécois de la langue française (2017). URL: http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=2481 (dernier accès: 12.09.2020).
- 36.Berthier P. V., Colignon J. P. Le français écorché. Paris : Librairie classique Eugène Belin, 1987. 363 p.
- 37.Bogaards P. On ne parle pas français : La langue française face à l'anglais. Bruxelles : Bruxelles Duculot, 2008. 207 p.
- 38.Conseil supérieur de l'audiovisuel. URL: <https://www.csa.fr/Protoger/Medias-audiovisuels-et-Francophonie/Anglicismes-les-equivalents-francais-recommandes> (dernier accès: 12.10.2020).
- 39.Delvaux E. 90 % des français utilisent le franglais (2016). URL: <https://www.franceinter.fr/emissions/le-cabinet-de-curiosites/le-cabinet-de-curiosites-16-mars-2016> (dernier accès: 12.09.2020).
- 40.Deroy L. L'emprunt linguistique. Paris : Les Belles Lettres, 1956. 470 p.
- 41.Dupriez D. La nouvelle orthographe expliquée à tous! Paris : Albin Michel, 2016. 128 p.

41. Giraud P. Les mots étrangers. Paris : Presses universitaires de France, 1971. 123 p.
42. Jeandidier A. Les buzzwords d'origine anglaise dans la langue française : simples anglicismes ou véritables néologismes? *NEOLEX*, 1. (2018). URL: <https://publications-prairial.fr/elad-silda/index.php?id=303?id=/303> (dernier accès: 25.08.2020).
43. Lazarev A. V. Anglicisms in French Vocabulary in the Early 21st Century. *Journal of History Culture and Art Research*, 2017. URL: https://www.researchgate.net/publication/322161403_Anglicisms_in_French_Vocabulary_in_the_Early_21st_Century (dernier accès: 12.09.2020).
44. Lopatnikova N. N. Lexicologie du français moderne : учебник. 5-е изд. Москва : Высшая школа, 2006. 247 с.
45. Maillet J. Vocabulaire: on parle tous franglish (Le Parisien. 2016). URL: <http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/on-parle-tous-franglish-16-03-2016-5630343.php> (dernier accès: 22.06.2020).
46. Maillet J. 100 anglicismes à ne plus jamais utiliser. Paris : Figaro. 1 édition. 2016
47. Mitterand H., Pagès-Pindon J., Schmitt R. Langue française. Grammaire. Paris : Collection F. Nathan, 1983. 238 с.
48. Gélinet P. Les anglicismes dans les médias: c'est parfois ridicule! Franceinfo. Youtube. (2016). URL: <https://www.youtube.com/watch?v=APXKLiXZOfo> (dernier accès: 12.09.2020).
49. Misanchuk M. Anglicismes dans la presse française. L'Express et le Nouvel observateur (1991 – 1995). Calgary : University of Calgary, 1997. 444p.
50. Franceculture. Uber, Google, Netflix...à l'assaut de la langue française. (2016). URL: <https://www.franceculture.fr/sciences-du-langage/uber-google-netflix-l-assaut-de-la-langue-francaise> (dernier accès: 12.09.2020).
51. Pergnier M. Les. Paris : PUF, 1989. 224 p.

DICTIONNAIRES

52. Ахманова О. С. Словарь лингвистических терминов : 2-е изд. Москва : Едиториал УРСС, 2004. 571 с.
53. Ефремова Т. Ф. Новый словарь русского языка. Толково-словообразовательный. Москва : Русский язык, 2000. 1209 с.
54. Розенталь Д. Э., Теленкова М. А. Словарь-справочник лингвистических терминов. Москва : Просвещение, 1976. 543 с.
55. Словник української мови: у 11 т. Київ : Наук, думка, 1971. Т. 1. 799 с.
56. Bonnaffé E. Dictionnaire étymologique et historique des anglicismes. Paris : Nabu Press, 2013. 230 p.
57. Hofler M. Dictionnaire des anglicismes. Paris : Larousse, 1982. 308 p.
58. Larousse.fr : encyclopédie et dictionnaires gratuits en ligne. URL: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/anglicisme/3508?q=anglicisme#3507> (dernier accès: 01.10.2020).
59. Longman Dictionary of Contemporary English Online. Zap (2017). URL: <http://www.ldoceonline.com/dictionary/zap> (dernier accès: 01.10.2020).
60. Macmillan Dictionary. Spoil (2017). URL: <http://www.macmillan/dictionary.com/dictionary/british/spoil> (dernier accès: 01.10.2020).
61. Wehmeier S. Oxford Advanced Learner's Dictionary of Current English. Seventh edition. Oxford University Press, 2005. 1780 p.
62. Rey-Debove J., Gilberte G. Dictionnaire des anglicismes. Paris : Robert, 1991. 1152 p.
63. Le Robert micro dictionnaire de la langue française. Paris : Robert, 2006. 1506 p.
64. Le Robert. Dico en ligne. URL: <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/anglicisme> (dernier accès: 30.10.2020).

SOURCES D'ILLUSTRATIONS

65. Adele : la tenue de son grand retour s'inspire d'un look iconique de Meryl Streep (Elle, 26 octobre 2020). URL: <https://www.elle.fr/Mode/La-mode-des-stars/Adele-la-tenue-de-son-grand-retour-s-inspire-d-un-look-iconique-de-Meryl-Streep-3888933> (dernier accès: 30.10.2020).
66. À entendre les acteurs du numérique, tout est ubérisable – si ce n'est pas déjà ubérisé. (Le Figaro, 23 janvier 2020). URL: <https://amp.lefigaro.fr/story/a-entendre-les-acteurs-du-numerique-tout-est-uberisable---si-ce-nest-pas-deja-uberise-13068> (dernier accès: 20.08.2020).
67. Alexandre-Collier A. Le Brexit révèle les fractures des conservateurs britanniques (Le Monde diplomatique, novembre 2018). URL: https://www.monde-diplomatique.fr/2018/11/ALEXANDRE_COLLIER/59245 (dernier accès: 21.08.2020).
68. Un alien un peu trop théorique (Paris Match, 05 novembre 2015). URL: <https://www.parismatch.com/Culture/Cinema/The-Visit-Une-rencontre-extraterrestre-Un-alien-un-peu-trop-theorique-859277> (dernier accès: 30.10.2020).
69. Allemagne: pour la première fois, les paiements par carte prennent le pas sur le cash (Le Figaro, 17 septembre 2020). URL: <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/allemande-pour-la-premiere-fois-les-paiements-par-carte-prennent-le-pas-sur-le-cash-20200917> (dernier accès: 30.10.2020).
70. Les astuces pour parler à un boss qui nous stresse (Le Figaro, 8 février 2018). URL: <https://madame.lefigaro.fr/bien-etre/comment-parler-a-mon-chef-qui-me-stresse-astuces-conseils-080218-2440> (dernier accès: 20.08.2020).
71. Attentats du 13 novembre : la réponse cinglante de la France aux propos de Donald Trump (Le Parisien, 5 mai 2018). URL: <https://www.leparisien.fr/international/trump-provoque-un-tolle-apres-ses-propos->

- sur-les-attentats-du-13-novembre-05-05-2018-7700301.php (dernier accès: 19.08.2020).
72. Avortement, expulsions, indemnités: Trump livre sa première interview (L'Express, 14 novembre 2016). URL: https://www.lexpress.fr/actualite/monde/amerique-nord/avortement-expulsions-indemnite-trump-livre-sa-premiere-interview_1850041.html (dernier accès: 22.08.2020).
73. BACK TO BASIC #FRESHSTART (blog Make My Lemonade, 12 août, 2018). URL: makemylemonade.com/blogs/blog-fr/back-to-basic-freshstart (dernier accès: 22.08.2020).
74. Benguigui Y., Peña-Ruiz H. L'exigence laïque du respect mutuel (Le Monde diplomatique, janvier 2002). URL: <https://www.monde-diplomatique.fr/2002/01/BENGUIGUI/8321> (dernier accès: 22.08.2020).
75. Benkimoun P. Un « pacemaker pour le cerveau » contre les maladies neurologiques (Le Monde, 10 septembre 2014). URL: https://www.lemonde.fr/sante/article/2014/09/10/la-stimulation-cerebrale-profonde-un-pacemaker-pour-le-cerveau_4485060_1651302.html (dernier accès: 20.08.2020).
76. Blaise L. La Tunisie, autrefois leader dans le phosphate, doit désormais en importer. (Le Monde, 06 octobre 2020). URL: https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/10/06/la-tunisie-autrefois-leader-dans-le-phosphate-doit-desormais-en-importer_6054994_3212.html (dernier accès: 20.10.2020).
77. Boccara L. Crowdfunding et Covid-19 des retards et des suspensions des remboursements à craindre (Le Monde, 06 avril 2020). URL: https://www.lemonde.fr/argent/article/2020/04/06/crowdfunding-et-covid-19-des-retards-et-des-suspensions-des-remboursements-a-craindre_6035679_1657007.html (dernier accès: 20.08.2020).

78. Bonus Les Créatures du Web #11 : Axolot, par Patrick Baud (Le Figaro, 07 novembre 2018). URL: <https://video.lefigaro.fr/figaro/video/bonus-les-creatures-du-web-11-axolot-par-patrick-baud/> (dernier accès: 22.08.2020).
79. Bourcier N. Richard Spencer, un fasciste new-look dans le sillage de Donald Trump (Le Monde, 17 janvier 2017). URL: https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2017/01/17/richard-spencer-un-fasciste-new-look-dans-le-sillage-de-donald-trump_5064120_3222.html (dernier accès: 20.08.2020).
80. Bourse de Paris : reprise des cotations à 12h45 pour le cash (Le Figaro, 19 octobre 2020). URL: <https://bourse.lefigaro.fr/indices/bourse-de-paris-reprise-des-cotations-a-12h45-pour-le-cash-20201019> (dernier accès: 30.10.2020).
81. Bouzou N. Le stop-and-go économique est intenable (L'Express, 28 octobre 2020). URL: http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/nicolas-bouzou-le-stop-and-go-economique-est-intenable_2137396.html (dernier accès: 30.10.2020).
82. CAC40: perte hebdo de -4,9%, marchés stressés avant weekend (L'Express, 05 février 2016). URL: https://votreargent.lexpress.fr/bourse/cac40-perte-hebdo-de-4-9-marches-stresses-avant-weekend_1760993.html (dernier accès: 12.08.2020).
83. Carlander I. L'Amérique des mirages évanouis (Le Monde diplomatique, novembre 1990). URL: <https://www.monde-diplomatique.fr/1990/11/CARLANDER/43019> (dernier accès: 20.08.2020).
84. Chaperon I., Prudhomme C. La holding Fimalac accorde un prêt de 215 millions d'euros à Casino (Le Monde, 31 mars 2020). URL: https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/03/31/rallye-fimalac-a-la-rescousse-de-naouri_6034996_3234.html (dernier accès: 20.08.2020).
85. Clément L. Political Bodies, le nouveau cri de révolte de la jeunesse sénégalaise (Le Monde, 05 février 2015). URL: <https://www.lemonde.fr/afrique/video/2015/02/05/political-bodies-le-nouveau-cri->

- de-revolte-de-la-jeunesse-senegalaise_4570471_3212.html (dernier accès: 20.08.2020).
86. Comment porter le sweat à capuche en restant chic (Elle, 15 septembre 2020). URL: <https://www.elle.fr/Mode/Pulls-gilets/Comment-porter-le-sweat-a-capuche> (dernier accès: 20.09.2020).
87. Comment se lancer dans le crowdfunding? (L'Express, 17 février 2014). URL: https://www.lexpress.fr/tendances/produit-high-tech/comment-se-lancer-dans-le-crowdfunding_1324330.html (dernier accès: 20.09.2020).
88. Coronavirus : attention aux Fake News (Paris Match, 18 mars 2020). URL: <https://www.parismatch.com/Actu/Sante/Coronavirus-attention-aux-Fake-News-1679267> (dernier accès: 24.08.2020).
89. Design iconique : les luminaires de la série Formes Noires de Serge Mouille (Elle, 18 août 2020). URL: <https://www.elle.fr/Deco/News-tendances/Design-iconique-les-luminaires-de-la-serie-Formes-Noires-de-Serge-Mouille-3872797> (dernier accès: 20.09.2020).
90. Egloff E. Le président de WeWork vise la rentabilité en 2021 (Le Figaro, 18 juillet 2020). URL: <https://www.lefigaro.fr/societes/le-president-de-wework-vise-la-rentabilite-en-2021-20200713> (dernier accès: 20.08.2020).
91. #ElleFashionCrush : Ces trois nouveaux sacs Mansur Gavriel vont accessoriser tous nos looks d'hiver (Elle, 23 octobre 2020). URL: <https://www.elle.fr/Mode/Accessoires-de-Mode/ElleFashionCrush-Ces-trois-nouveaux-sacs-Mansur-Gavriel-vont-accessoiriser-tous-nos-looks-d-hiver> (dernier accès: 01.11.2020).
92. E-mail : future star déchue de l'échange d'information (L'Express, 23 novembre 2010). URL: https://lentreprise.lexpress.fr/high-tech-innovation/e-mail-future-star-dechue-de-l-echange-d-information_1518966.html (dernier accès: 06.08.2020).

93. En Estonie, les femmes prennent les rênes digitales (Le Figaro, 14 janvier 2018). URL: <https://madame.lefigaro.fr/business/estonie-un-etat-digital-numerique-050118-146255> (dernier accès: 25.08.2020).
94. Ferran B. Loi Avia : «Internet n'est pas un Far West qu'il faudrait policer comme des cowboys (Le Figaro, 21 juin 2020). URL: <https://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/loi-avia-internet-n-est-pas-un-far-west-qu-il-faudrait-policer-comme-des-cowboys-20200621> (dernier accès: 20.08.2020).
95. La France avait du retard sur l'utilisation du digital (L'Express, 6 octobre 2020). URL: https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/video-commerces-la-france-avait-du-retard-sur-l-utilisation-du-digital_2138115.html (dernier accès: 20.10.2020).
96. La France au rendez-vous des enjeux stratégiques de la blockchain (Le Monde, 03 mai 2019). URL: https://www.lemonde.fr/les-cles-de-demain/article/2019/05/03/la-france-au-rendez-vous-des-enjeux-strategiques-de-la-blockchain_5457792_4758288.html (dernier accès: 25.07.2020).
97. Fugain C. Formalités : vers la fin du harcèlement textuel (L'Express, 17 décembre 2002). URL: https://lentreprise.lexpress.fr/gestion-fiscalite/impots-taxes/formalites-vers-la-fin-du-harcelement-textuel_1524589.html (dernier accès: 23.08.2020).
98. Le gouverneur de Californie déplore «l'absence de leadership national» face aux violents incendies (Le Figaro, 12 septembre 2018). URL: <https://video.lefigaro.fr/figaro/video/le-gouverneur-de-californie-deploire-labsence-de-leadership-national-face-aux-violents-incendies/> (dernier accès: 20.08.2020).
99. Gröndahl M. Mode luxe pour enfants. « Mode luxe pour enfants » : Mode Bonpoint grandit bien (Paris Match, 28 juillet 2018). URL: <https://www.parismatch.com/Actu/Economie/Mode-luxe-pour-enfants-Mode-Bonpoint-grandit-bien-1565983> (dernier accès: 20.08.2020).
100. Groupe Gorgé: livraison d'un sprinkleur résidentiel en France (L'Express, 04 juillet 2017). URL: <https://votreargent.lexpress.fr/bourse-de-paris/groupe-gorge->

- livraison-d-un-sprinkleur-residentiel-en-france_1924357.html (dernier accès: 07.08.2020).
101. Guillaume H. Le smoking mené à la baguette selon YSL (Le Figaro, 14 août 2007). URL: <https://madame.lefigaro.fr/style/ysl-classe-masculin-feminin-140807-9447> (dernier accès: 07.08.2020).
102. Guillaume H. London loves fashion. (Le Figaro, 22 septembre 2009). URL: [lefigaro.fr/culture/cate-blanchett-la-serie-peut-provoquer-le-debat-20200809](https://madame.lefigaro.fr/culture/cate-blanchett-la-serie-peut-provoquer-le-debat-20200809)<https://madame.lefigaro.fr/style/london-loves-fashion-220909-16949> (dernier accès: 20.09.2020).
103. Halimi S. Restauration à Washington ? (Le Monde diplomatique, septembre 2020). URL: [Labyrinthe, biquette ou GIF animé : le best-of des pages d'erreurs du Web \(Le Monde, 08 octobre 2014\). URL: https://www.monde-diplomatique.fr/2020/09/HALIMI/62192](https://www.monde-diplomatique.fr/2020/09/HALIMI/62192) (dernier accès: 20.08.2020).
104. Jamet C. Cate Blanchett: «La série Mrs. America peut provoquer le débat» (Le Figaro, 09 août 2020). URL: lefigaro.fr/culture/cate-blanchett-la-serie-peut-provoquer-le-debat-20200809 (dernier accès: 20.10.2020).
105. Un joli challenge (Le Progrès, 07 octobre 2020). URL: <https://www.leprogres.fr/sport/2020/11/07/un-joli-challenge> (dernier accès: 20.10.2020).
106. Lechevallier A.-S. Netflix, Coca Cola, MSC... A Versailles, ils multiplient les promesses (Paris Match, 20 janvier 2020). URL: <https://www.parismatch.com/Actu/Economie/Netflix-Coca-Cola-MS-C-A-Versailles-ils-multiplient-les-promesses-1669853>(dernier accès: 20.08.2020).
107. Leparmentier A.General Electric, la firme mythique fondée par Thomas Edison, boutée hors de l'indice Dow Jones (Le Monde, 20 juin 2018). URL: lemonde.fr/economie/article/2018/06/20/general-electric-la-firme-mythique-fondee-par-thomas-edison-boutee-hors-de-l-indice-dow-jones_5318260_3234.html (dernier accès: 10.08.2020).

108. Loi contre les « fake news » : Twitter bloque une campagne du gouvernement (Paris Match, 03 avril 2019). URL: <https://www.parismatch.com/Actu/Politique/Loi-contre-les-fake-news-Twitter-bloque-une-campagne-du-gouvernement-1616666> (dernier accès: 17.09.2020).
109. Luciani N. « Warm Bodies. Renaissance » : le zombie qui aimait Shakespeare et Andersen (Le Monde, 19 mars 2013). URL: https://www.lemonde.fr/culture/article/2013/03/19/warm-bodies-renaissance-le-zombie-qui-aimait-shakespeare-et-andersen_1849823_3246.html (dernier accès: 26.09.2020).
110. Le « made in France » : véritable politique ou slogan marketing ? Un débat du Monde Festival (Le Monde, 19 octobre 2019). URL: https://www.lemonde.fr/festival/video/2019/10/19/le-made-in-france-veritable-politique-ou-slogan-marketing-un-debat-du-monde-festival_6016150_4415198.html (dernier accès: 09.06.2020).
111. Martin C. Cowboy Bebop va devenir une vraie série en « live actio » (Première, 7 juin 2017). URL: <https://www.premiere.fr/Series/Cowboy-Bebop-va-devenir-une-vraie-serie-en-live-action> (dernier accès: 28.08.2020).
112. Mort de l'animatrice de radio Anne-Marie Peysson (Le Monde, 18 avril 2015). URL: https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2015/04/18/mort-de-l-animatrice-de-radio-anne-marie-peysson_4618643_3382.html (dernier accès: 20.09.2020).
113. Les pêcheurs ne sauraient être les sacrifiés du Brexit», prévient Emmanuel Macron(Le Figaro, 15 octobre 2020). URL: <https://video.lefigaro.fr/figaro/video/les-pecheurs-ne-sauraient-etre-les-sacrifies-du-brexit-previent-emmanuel-macron/> (dernier accès: 20.10.2020).
114. Prince George : véritable gentleman au mariage du prince Harry et Meghan Markle (Elle, 27 mai 2018). URL: <https://www.elle.fr/People/La-vie-des->

- people/News/Prince-George-veritable-gentleman-au-mariage-du-prince-Harry-et-Meghan-Markle-3681296 (dernier accès: 10.09.2020).
115. Le prince Harry et Meghan Markle rendent hommage à Lady Di pour l'anniversaire de sa mort (Elle, 2 septembre 2020). URL: <https://www.elle.fr/People/La-vie-des-people/News/Le-prince-Harry-et-Meghan-Markle-rendent-hommage-a-Lady-Di-pour-l-anniversaire-de-sa-mort-3874688>(dernier accès: 20.10.2020).
116. Rey M. DSN: la deadline de l'administration inquiète les experts-comptables (L'Express, 20 février 2017). URL: https://lentreprise.lexpress.fr/rh-management/remuneration-salaire/dsn-la-deadline-de-l-administration-inquiete-les-experts-comptables_1880331.html (dernier accès: 26.08.2020).
117. Rey M. Eco-business : où trouver l'argent ? (L'Express, 26 novembre 2007). URL: https://lentreprise.lexpress.fr/gestion-fiscalite/budget-financement/eco-business-ou-trouver-l-argent_1525932.html (dernier accès: 25.08.2020).
118. Rihanna : pourquoi son gloss Fenty Beauty se vend-il toutes les 12 secondes? (Elle, 3 septembre 2020). URL: <https://www.elle.fr/Beaute/News-beaute/Make-up/Rihanna-pourquoi-son-gloss-Fenty-Beauty-se-vend-il-toutes-les-12-secondes-3874842> (dernier accès: 22.10.2020).
119. Robe en viande, Poker Face, A Star is Born... Lady Gaga revêt ses looks iconiques pour sensibiliser à la politique (Elle, 30 octobre 2020). URL: <https://www.elle.fr/Mode/La-mode-des-stars/Robe-en-viande-Poker-Face-A-Star-is-Born-Lady-Gaga-revet-ses-looks-iconiques-pour-sensibiliser-a-la-politique-3889507>(dernier accès: 01.11.2020).
120. Que boire de bon dans un bar lorsque l'on ne veut pas d'alcool ? (Le Figaro, 26 août 2020). URL: <http://madame.lefigaro.fr/bien-etre/que-boire-dans-un-bar-quand-on-ne-veut-pas-boire-dalcool-les-boissons-les-moins-caloriques-080219-163520> (dernier accès: 20.09.2020).

121. Qui est Melania Trump, la nouvelle « first lady » (Le Monde, 09 novembre 2016). URL: https://www.lemonde.fr/elections-americales/article/2016/11/09/qui-est-melania-trump-la-nouvelle-first-lady_5028231_829254.html (dernier accès: 20.08.2020).
122. Schreiber B. L'EXCAVATRICE (Le Monde, 18 février 2000). URL: https://www.lemonde.fr/archives/article/2000/02/18/l-excavatrice-de-boris-schreiber_3591132_1819218.html (dernier accès: 21.08.2020).
123. 20 sweats pour un look pointu sans effort (Elle, 9 octobre 2020). URL: <https://www.elle.fr/Mode/Pulls-gilets/Sweat-femme> (dernier accès: 20.10.2020).
124. Les smart cities sont bien plus qu'un concept marketing créé par les industriels pour vendre aux élus des outils numériques (Le Monde, 23 juin 2020). URL: https://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2020/06/23/les-smart-cities-sont-bien-plus-qu-un-concept-marketing-cree-par-les-industriels-pour-vendre-aux-elus-des-outils-numeriques_6043865_4811534.html (dernier accès: 22.08.2020).
125. Sengès A. Le boss n'a qu'à bien se tenir ! (Le Figaro, 12 septembre 2011). URL: <https://madame.lefigaro.fr/societe/boss-qua-bien-tenir-120911-1723855>(dernier accès: 13.08.2020).
126. Semilinko S.F. Le tribalisme et le business électoral, tares congénitales des démocraties africaines (Le Monde, 16 août 2020). URL: https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/08/16/le-tribalisme-et-le-business-electoral-tares-congenitales-des-democraties-africaines_6049074_3212.html (dernier accès: 21.08.2020).
127. Taylor Swift annonce sa collaboration avec Coca (Paris Match, 29 janvier 2013). URL: <https://www.parismatch.com/People/Musique/Taylor-Swift-annonce-sa-collaboration-avec-Coca-183169> (dernier accès: 13.08.2020).
128. Tunnel sous la Manche (Télérama, 11 juin 2019). URL: <https://television.telarama.fr/tele/documentaire/tunnel-sous-la-manche,38761789.php?ccr=oui> (dernier accès: 12.08.2020).

129. Ukraine : 26 morts dans le crash d'un avion militaire (Le Figaro, 25 septembre 2020). URL: <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/crash-d-un-avion-de-transport-militaire-en-ukraine-des-morts-20200925> (dernier accès: 20.10.2020).
130. Vente à la ferme : le nouveau challenge de la famille Masson (Le Progrès, 07 octobre 2020). URL: <https://www.leprogres.fr/economie/2020/11/07/vente-a-la-ferme-le-nouveau-challenge-de-la-famille-masson> (dernier accès: 20.10.2020).
131. The Voice : les coaches en larmes après le bouleversant duel entre Gulaan et Maëlle (Paris Match, 08 avril 2018). URL: <https://www.parismatch.com/Culture/Medias/The-Voice-les-coaches-en-larmes-apres-le-bouleversant-duel-entre-Gulaan-et-Maelle-1493339> (dernier accès:25.08.2020).